

LETTRÉS AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

A PROPOS D'EXPOSITION SCOLAIRE

UNE MISE AU POINT Monsieur le Rédacteur, Je tiens à rectifier l'erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de l'exposition scolaire de Nicolet.

Après RR. FF. de Nicolet revient cependant une large part du succès de cette exposition, car ils m'ont aidé dans l'organisation.

Croyez-moi, M. le Rédacteur, Votre tout dévoué, J.-A. PLANTE, Agronome.

Nicolet, 20 septembre 1919.

POLICE! POLICE!

A L'ECOLE, LES ENFANTS! Sous ce titre suggestif l'Œuvre des Tracts vient de publier une petite brochure illustrée très vivante et très complète sur la question d'éducation.

En une forme populaire et imagée, elle montre ce qui fait la valeur réelle de l'instruction, quels sont les droits respectifs des parents, de l'Église et de l'État, pourquoi enfin une loi de contrainte scolaire n'a pas encore été votée dans notre pays.

Cette brochure s'adresse spécialement au peuple. Elle aura un grand succès dans les milieux ouvrieres. Les dernières pages qui sont dialoguées et mettent aux prises deux ouvriers qui reviennent du club et un organisateur électoral sont propres à redresser bien des esprits.

LA ROUTE NATIONALE POUR ALLER A OTTAWA

Le service d'Ottawa que fait le Chemin de fer National du Canada devient de jour en jour plus populaire, à cause des heures convenables de ses trains.

Service de salon et de restaurant avec tous les trains.

Un homme se noie aux boules Mont-Joli, 24. — La brise de vent de sud que nous avons depuis quelques jours a été la cause d'un tragique accident hier aux Boules, près de Sandy-Bay, à vingt milles d'ici, le long du fleuve.

Un jeune homme du nom d'Alexis Ollis, âgé d'une vingtaine d'années et marié que depuis quelques jours, était parti avec un ami du nom de Courcy pour faire un tour de chaloupe à voile, quand soudain le vent soufflant avec violence fit chavirer l'embarcation.

L'article en tète du programme L'homme qui a de bons principes pour le conduire est celui qui refuse d'écouter les promesses de valeurs plus ou moins chimeriques.

MARGIL TRUST Co., Agents, 126 St-Jacques, (Département de l'Immobilier) 384me année. Main 3791.

LA GUERRE AUX PROFITS

LE GOUVERNEMENT DE LA GRANDE-BRETAGNE SE MET A L'OEUVRE POUR RECHERCHER LES CAUSES DU COUT ELEVE DE LA VIE — INSTITUTION DE TRIBUNAUX — APPRECIATIONS ET CRITIQUES.

Londres, 24. — La Grande-Bretagne commence une vigoureuse campagne contre le coût élevé de la vie qui aura pour effet de démontrer si les critiques populaires contre les profiteurs ont leur raison d'être. On doit instituer des tribunaux locaux où les citoyens pourront se plaindre du prix des articles nécessaires.

Un comité de la Chambre des Communes faisait une enquête sur la question des profiteurs quand le gouvernement a soudain arrêté ces séances et déclaré qu'il substituait à ce système celui des tribunaux locaux qui auront pour complément des commissions ayant pouvoirs plus étendus pour enquêter sur les profits des marchands en gros.

On a critiqué le gouvernement d'agir avec précipitation, de façon à contenter les classes ouvrières et de mettre à exécution des mesures pas assez pesées pour apaiser la clameur populaire. Les résultats qu'obtiendront les tribunaux actuellement en fonction pour prouver si ces critiques étaient justes.

Environ neuf cent tribunaux ont été nommés et chaque mois ils doivent faire un rapport sur les profits au département du "Board of Trade", le mettant au courant des plaintes déposées et de la procédure suivie dans les causes.

Les médecins annoncent que les honoraires seront augmentés de 50 p.c., mais on ne récrimine pas attendu que les professionnels ont été les premiers à souffrir du coût de la vie.

M. Auckland Geddes n'a laissé aucun espoir à la députation des manufacturiers de moteurs commerciaux. Aujourd'hui, qui voulaient le gouvernement imposer un tarif spécial sur les moteurs commerciaux et les tracteurs agricoles importés.

M. Black continue en disant: "Les cultivateurs ne produisent pas la moitié du lait qu'ils devraient. Ils ne peuvent obtenir un prix raisonnable pour leur lait et ils doivent faire d'autres besoins supplémentaires pour pouvoir vivre.

Le Dr Boucher, directeur du service d'hygiène, a donné des chiffres révélant que la fièvre est de beaucoup le meilleur marché cette année que l'an dernier, et que les trois-quarts du pâturage se composent de foin et de grain, dont il y a abondance. Il ne voit pas, dans les circonstances, la justification d'une hausse dans le prix du lait.

Le "Daily Chronicle", commentant la demande de la députation dit: "La requête ne nous paraît rien moins qu'imprudente."

COURS PUBLICS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les cours publics de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'ouvriront au Monument national, le mercredi 1er octobre prochain.

M. J.-Y. Desrochers, ancien principal de l'école Belmont, et président de la Commission des écoles de l'Ouest, est le directeur de ces cours.

Ces cours sont gratuits. Cependant l'élève fait un dépôt d'une piastre pour chacun des cours qu'il veut suivre.

LES GOUVERNEURS DU CANADA

Nous accusons réception d'une lecture complète des 48 portraits, gouverneurs généraux du Canada, tant pour la période française que pour la période anglaise. Cette collection compte 48 portraits, en trois séries complètes différentes: la collection complète des 48 portraits, format 9 x 12, sur beau papier, reliée en un album de toile rouge, se vend 85, la même, collée sur 24 foris cartons muraux, \$10 et une troisième série, de petit format, se vend 50 francs pour les 48 portraits, ou, cartonnée, 65 sous. M. Derome, de la librairie L. J. A. Derome Limitée, Montréal, est l'auteur de cette belle collection. Les remerciements pour l'envoi de quelques séries.

La Roumanie aux Alliés

(Service de la Presse associée) Paris, 24. — Le premier ministre Brătianu, dans la réponse qu'il a faite à la note alliée, qui le complimente avec les Alliés pour maintenir l'ordre. La Roumanie est prête à fournir aux Alliés une liste du matériel de guerre et du matériel de chemin de fer que les Roumains ont saisis.

UNE HAUSSE A APPREHENDER

LES PRODUCTEURS DE LAIT FONT PART AU COMMISSAIRE DECARY DE LEUR INTENTION D'ELEVER LE PRIX DE LEUR MARCHANDISE.

Les producteurs de lait, convoqués hier dans le bureau de la commission administrative, ont annoncé leur intention d'élever les prix du lait de 15 à 20 sous le gallon durant les mois d'hiver.

Le secrétaire de l'Association des producteurs de lait, a soumis un tableau des prix. Actuellement, le lait est vendu par les producteurs 28 ou 30 sous le gallon. Pour faire face aux demandes des cultivateurs, l'association demande des prix suivants: 35 sous pour les mois d'octobre, 40 sous pour les mois de novembre et d'avril, et 45 sous pour les mois de décembre, de janvier, de février et de mars.

Les producteurs invoquent à l'appui de cette hausse, la rareté de la main-d'œuvre, l'augmentation des fourrages et les difficultés de transport et d'approvisionnement.

M. Ernest Decary n'a pu rien promettre et s'est contenté de répondre que la question relève de la Commission de Commerce qui commence aujourd'hui ses séances à Montréal.

M. F. E. Caine, l'un des membres de l'association des producteurs de lait, a déclaré que les cultivateurs vendent leur lait à un prix dérisoire, bien au-dessous du coût de production, lequel, a-t-il ajouté, ne saurait continuer dans les conditions actuelles. M. Caine a fait part à l'appui de ses dires, des prix payés pour le lait à Toronto, à Chicago, à Détroit et dans d'autres villes, pour démontrer que les citoyens de Montréal paient moins cher qu'ailleurs, ou que, du moins, les producteurs d'ici reçoivent moins qu'ailleurs pour le lait.

"Comme question de fait, a dit M. Caine, les producteurs devraient recevoir ici un prix plus élevé que dans les autres districts, à cause de la brièveté de la saison d'été, laquelle dure environ trois semaines de moins ici que dans l'ouest. Le pâturage est ici beaucoup plus cher, à part cela, et on doit en dépenser une plus forte quantité."

"Le lait coûte moins cher ici qu'en tout autre endroit du continent, et ce, pour l'excellente raison que les producteurs vendent actuellement leur produit au-dessous du prix coûtant."

En dépit du fait que le coût de la production est plus élevé ici, par suite de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de payer un prix plus élevé pour le pâturage, nous serions satisfaits de recevoir les prix présentement payés pour le lait, dans l'ouest."

M. David Black, de l'Association des expéditeurs de lait, a émis à peu près les mêmes opinions que M. Caine, ajoutant que les gens de son métier désirent faire connaître au public exactement la situation présente.

"Je ne crois pas, dit-il, que personne veuille qu'une partie de la communauté soutienne l'autre partie sans une rémunération adéquate pour les services et les produits de celle-ci, et c'est absolument ce qu'on constate par rapport au lait."

M. Black continue en disant: "Les cultivateurs ne produisent pas la moitié du lait qu'ils devraient. Ils ne peuvent obtenir un prix raisonnable pour leur lait et ils doivent faire d'autres besoins supplémentaires pour pouvoir vivre. Comme résultat, ils réduisent le nombre des vaches qu'ils gardent et on produit moins de lait."

Le Dr Boucher, directeur du service d'hygiène, a donné des chiffres révélant que la fièvre est de beaucoup le meilleur marché cette année que l'an dernier, et que les trois-quarts du pâturage se composent de foin et de grain, dont il y a abondance. Il ne voit pas, dans les circonstances, la justification d'une hausse dans le prix du lait.

CONGRÈS DES EVÊQUES AMÉRICAINS

Washington, 24. — Plus de six cents dignitaires de l'Église catholique, évêques et autres, sont réunis aujourd'hui à l'Université catholique pour assister à la conférence qui a été convoquée par le cardinal Gibbons. On dit que c'est la réunion de membres du clergé la plus considérable qui ait eu lieu depuis celle de 1884.

PAS DE LOGEMENTS OUVRIERS

Londres, 23. — (Agence Reuters). Le "Daily Mail", dans son premier numéro de ce jour, a annoncé que les 335 millions de livres nécessaires à l'établissement de logements ouvriers, les Anglais devront se contenter d'une vie plus simple. Des milliers de familles en Amérique demeurent dans des maisons de bois et celles-ci étaient fort à la mode au moyen-âge. En se servant du matériel disponible, des huttes en bois, le peuple pourra procurer d'excellents logements et la nation en sera d'autant soulagée.

EXPOSITION DE JOUETS

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL L'ORGANISE POUR LE MOIS D'OCTOBRE — POUR DEVELOPPER L'INDUSTRIE DU JOUET CANADIEN — LES CONDITIONS D'ENTREE.

LE DROLE SE MÊLE AU DRAMATIQUE

LA SITUATION CREEE A FIUME PAR L'ACTE AUDACIEUX DE D'ANNUNZIO OFFRE DES COTES AMUSANTES — CONQUETES DU POETE.

Rome, 24. — (Par dépêche au "N. Y. Times"). — Malgré le caractère sérieux de la situation à Fiume, l'expédition de D'Annunzio a son côté comique qui ne manque pas d'intérêt. Le poète a monté comme un superbe opéra-comique, en devenant guerrier et meneur d'hommes; aujourd'hui il est assis sur le trône dans le palais municipal de Fiume, d'où il lance des proclamations au monde entier.

D'Annunzio a fait preuve de grand habileté en convaincant le gouvernement de lui attribuer des sommes considérables pour une expédition aérienne à Tokio. Il a réclamé une somme colossale qui lui a été octroyée et avec laquelle il a équipé ses partisans. Il s'est rendu à Venise, sous prétexte de consulter de vieux registres traitant des vents orientaux et a trompé le gouvernement en organisant son expédition de Fiume.

Des majors et des colonels sont tombés sous son empire; des amiraux et des généraux lui obéissent humblement. Toute la population est soulevée par les paroles enflammées qu'il sait manier avec à propos; les drapeaux italiens flottent sur toutes les maisons, et de la tour municipale les drapeaux anglais, français, italien et américains ont disparu, pour être remplacés par l'unique drapeau italien.

Des marins italiens, revêtus de leur uniforme blanc, montent la garde dans les rues de la ville et maintiennent l'ordre avec les carabinieri de l'armée.

Le gouvernement a envoyé des troupes pour bloquer la ville et demande un armistice, quelques semaines de D'Annunzio sont venus à leur rencontre et les ont gagnés sur l'heure à leur cause. D'autres troupes ont été envoyées avec le même résultat.

Deux brigades se sont rendues à Abkhassia, où siège la commission interalliée, et les officiers préposés à la garde des ponts, ont demandé à D'Annunzio s'il préférait qu'ils restent à leur poste ou bien qu'ils rentrent à Fiume. D'Annunzio les a remerciés de leur adhésion et les a priés de rester à leur poste pour le moment, vu qu'il a assez de troupe à Fiume; et c'est ainsi que le blocus est commencé.

D'Annunzio possède le don de dire le mot de la situation et d'électriser ses gens par son style oratoire qui est irrésistible.

AJOURNEMENT A UNE SEMAINE

(Service de la Presse Associée) Washington, 24. — Les républicains ont obtenu l'ajournement à une semaine de la discussion sur le traité de paix. La majorité a été de trois voix en faveur de la motion Lodge.

La motion, qui n'est pas importante en elle-même, a été adoptée par les adversaires de la Ligue comme étant le meilleur indice du sentiment et de l'attitude du Sénat à l'égard du traité de paix et du pacte de la Ligue des Nations. Les chefs démocrates disent que cette motion ne signifie rien.

UN INCENDIE AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 24. — Les nouveaux édifices du Parlement ont failli passer au feu la nuit dernière et n'eût été de la construction à l'épreuve du feu de la bâtisse, on aurait été témoin d'une conflagration semblable à celle de février 1916.

L'incendie s'est déclaré dans une chambre du rez-de-chaussée, au milieu des boîtes contenant de l'amiant. Les pompiers furent obligés de traîner leurs boyaux d'incendie à travers les corridors afin d'atteindre le feu.

TOPPING ET PROTEAU COMPARAISSENT

Québec, 24. — La question qui se pose, maintenant que les prétendus voleurs du wagon-poste du convoi de l'Océan Limité ont été arrêtés, est de savoir où se trouve l'argent volé. L'on se demande aussi qui va gagner les \$2,500 offerts par l'inspecteur des postes Green à la personne qui fournirait des renseignements.

Le chef Lorrain, de la police provinciale, a déclaré qu'il n'y avait rien de vrai au sujet des rumeurs de l'arrestation à Montréal d'un homme d'affaires de New-York mêlé au vol de l'Océan Limité. Le chef faisait allusion à un nommé Bazil E. Carrm, 1926 Broadway, New-York, qui est un des créanciers de Proteau, accusé du vol.

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page) de l'année 1918, le total des membres des unions ouvrières au Canada s'élevait à 248,887 et compris 2,787 membres des Unions nationales et catholiques de la province de Québec.

20. et 30. — La preuve et les dépositions recueillies par la Commission sans doute de grande valeur et ont été l'objet de l'examen attentif des Commissaires avant qu'ils préparent leurs rapports. Cette documentation est de nature très volumineuse et remplirait, si on l'imprimait plusieurs milliers de pages. On n'a pas cru qu'il était de l'intérêt public d'encauser les fortes dépenses d'impression et de distribution de ces documents.

40. — La question recevra une attention soignée. M. Archambault ne cache pas que cette réponse ne lui donne pas satisfaction; on en entendra probablement encore parler avant longtemps. Ernest BILUDEAU.

AU SENAT COMPTE RENDU OFFICIEL

Ottawa, 23. — Le sénateur Dandurand demande le dépôt d'un état comprenant les crédits commerciaux canadiens accordés aux pays étrangers d'Europe.

Le sénateur McSweeney demande un état des dépenses et recettes des chemins de fer nationaux pour l'année 1919.

Un projet de loi touchant le rétablissement des soldats dans la vie civile est retiré, la Chambre des Communes en ayant un semblable à l'étude.

En réponse à des interpellations M. Loughheed déclare que la Chambre des Communes fait une enquête sur l'aide accordée aux soldats revenant, enquête assez vaste pour comprendre tous les aspects de cette question. Cette enquête n'étudie pas la question d'une allocation de deux mille dollars, mais elle ira assez loin pour déterminer si le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait faire pour les soldats.

Le sénateur Dandurand croit que le gouvernement devrait étudier les sources de revenus afin de voir si le trésor peut suffire aux dépenses qui lui sont faites; il croit que des déclarations à ce sujet devraient être faites au parlement.

Le sénateur Bostock ne croit pas que le gouvernement ait de projet de loi important à soumettre en dehors du projet de loi ratifiant le traité de paix.

Le sénateur Domville: — Alors nous pourrions proroger lundi prochain? M. Loughheed: — Non. L'adoption du projet de loi constitutive de la ratification du traité par le Canada? M. Loughheed: — Non.

FUNÉRAILLES DE M. FABIEN GIROUX

Le déuil était conduit par Paul, René, Armand et Lucien Giroux, et Georges et Maurice Gariépy, tous petits-enfants du défunt; les fils, Eugène, Avila, Joseph et Eugène; les gendres, Hector Gariépy, Chas. Aug. H. Bertrand, avocat, et Arthur Brodeur; M. Siméon Giroux, du Dakota, frère du défunt; MM. Georges Charpentier, et Cléophas Charpentier, beaux-frères, et M. Ferdinand Giroux, son cousin.

Le deuil était conduit par Paul, René, Armand et Lucien Giroux, et Georges et Maurice Gariépy, tous petits-enfants du défunt; les fils, Eugène, Avila, Joseph et Eugène; les gendres, Hector Gariépy, Chas. Aug. H. Bertrand, avocat, et Arthur Brodeur; M. Siméon Giroux, du Dakota, frère du défunt; MM. Georges Charpentier, et Cléophas Charpentier, beaux-frères, et M. Ferdinand Giroux, son cousin.

DES AGENTS DE LA PAIX

Dublin, 24. — Il est annoncé officiellement que les forces constabulaires royales de l'Irlande seront armées de grenades à main. On dit qu'en raison des attaques meurtrières que les hommes de police subissent chaque nuit dans leurs retranchements, le gouvernement d'Irlande a ordonné que ces hommes soient pourvus de tout le système de défense moderne.

EN COUR DE POLICE

Le juge Lancôt, dans la cause du révérend Constantinco et J. Thomasso, accusé par le registraire des aubains, Carter, d'avoir permis l'évasion de sujets ennemis, a déclaré que M. Carter n'avait pas droit de porter telle plainte sans l'avis du gouvernement fédéral, et que M. Bernard Ross ne pouvait représenter ce dernier sans l'autorisation du procureur. L'action a été renvoyée par le juge Lancôt.

LA ROUTE NATIONALE POUR ALLER A OTTAWA

Le service d'Ottawa que fait le Chemin de fer National du Canada devient de jour en jour plus populaire, à cause des heures convenables de ses trains.

Service de salon et de restaurant avec tous les trains.

UN HOMME SE NOIE AUX BOULES

Mont-Joli, 24. — La brise de vent de sud que nous avons depuis quelques jours a été la cause d'un tragique accident hier aux Boules, près de Sandy-Bay, à vingt milles d'ici, le long du fleuve.

Un jeune homme du nom d'Alexis Ollis, âgé d'une vingtaine d'années et marié que depuis quelques jours, était parti avec un ami du nom de Courcy pour faire un tour de chaloupe à voile, quand soudain le vent soufflant avec violence fit chavirer l'embarcation.

L'article en tète du programme L'homme qui a de bons principes pour le conduire est celui qui refuse d'écouter les promesses de valeurs plus ou moins chimeriques.

L'ARTICLE EN TÊTE DU PROGRAMME

L'homme qui a de bons principes pour le conduire est celui qui refuse d'écouter les promesses de valeurs plus ou moins chimeriques.

MARGIL TRUST Co., Agents, 126 St-Jacques, (Département de l'Immobilier) 384me année. Main 3791.

TOMBOLA A VERD

A Verdun, ce week-end, un lieu une tombola dans le sous-sol de l'église de Notre-Dame.

20. et 30. — La preuve et les dépositions recueillies par la Commission sans doute de grande valeur et ont été l'objet de l'examen attentif des Commissaires avant qu'ils préparent leurs rapports.

MORT DE Mme W. KUTHERFORD

Hier, au No 61, de l'avenue Rosemont, s'est éteint, à l'âge de 83 ans, Mme Vve William Kutherford, née Elisabeth Jackson.

BELGIQUE-HOLLANDE

Paris, 23. — Un membre de la délégation belge a expliqué aujourd'hui que la prétendue rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et la Hollande avait été causée par le départ de Bruxelles de M. W. R. Van Vollenhoven, qui a occupé durant la guerre le poste de ministre hollandais à Bruxelles et qui maintenant a été envoyé à Madrid.

Les délégués hollandais ont aussi nié l'existence d'une rupture et ont dit que le ministre hollandais à Bruxelles n'avait pas encore été nommé, mais le serait dans un avenir rapproché.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 24. — Une légère perturbation qui se déplace du côté de l'est près de la baie James a provoqué des averses dans le Manitoba et le nord de l'Ontario et il y a plu dans toutes les provinces maritimes.

Bas Saint-Laurent: vents modérés puis frais, averses en quelques endroits ce soir. Jeudi: vents du sud-ouest, généralement beau et un peu plus doux.

Bas Saint-Laurent: vents modérés puis frais, averses en quelques endroits ce soir. Jeudi: vents du sud-ouest, généralement beau et un peu plus doux.

Victoria: vents du sud-ouest, généralement beau et un peu plus doux.

Halifax: vents du sud-ouest, généralement beau et un peu plus doux.

Envoyez des fleurs

Cela ne vous coûtera pas cher. McHenna. Angle Ste-Catherine et Guy. Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

NAISSANCE

DUPRE. — A Verdun, le 19 septembre, l'épouse de M. J.-B. Dupré, une fille, baptisée Marie-Rose-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Martineau, oncle et tante de l'enfant. Poursuivez, Mlle Clément Dupré, grand-mère de l'enfant.

Cinéma PASSE-TEMPS

MERcredi Marion Davies dans LA FEMME AUX ROSES "Coclin of the Pink Roses". Comédie Luke. — Vue éducative: L'industrie du lait. Jeudi, vendredi. — Ne manquez pas de voir la dernière production de Mary Pickford dans "l'enfant terrible" (The Hoodlum).

PARLONS BIEN FRANÇAIS

Leçons particulières pour Dames, Messieurs, Jeunes Filles et Jeunes Gens. EUG. LASSALLE, Professeur, Résidence: 355 Dorchester Est. Tél. Bell Est 4068.

ELOCUTION, ART ORATOIRE, DECLAMATION.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 25 SEPTEMBRE 1919
S. CLOEPIAS, MARTYR

Lever du soleil, 5 heures 48.
Coucher du soleil, 5 heures 54.
Lever de la lune, 7 heures 21.
Coucher de la lune, 6 heures 13.

Premier quartier de la lune, le 2 octobre, à 3 h. 48 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DERNIERE HEURE

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 43
Minimum de l'an dernier... 43
Aujourd'hui minimum... 48
Minimum de l'an dernier... 48
BAROMETRE
A 8 h. du matin, 29,75 ; à 11 h., 29,70 ; à 1 h. de l'après-midi, 29,60.

ALBION N'EST PAS A BOUT D'ENNUIS

Les employés de chemins de fer anglais menacent de faire la grève si le gouvernement ne leur donne pas satisfaction.

(Service de la Presse associée) Londres, 24. — Il est possible que l'Angleterre se trouve en face d'une grève des employés de chemins de fer sur la question des salaires. Le comité exécutif des employés a envoyé ce matin un ultimatum au gouvernement réjetant l'échelle proposée par ce dernier et avertissant les autorités que si le gouvernement ne donne pas une réponse favorable avant jeudi midi, les employés de chemins de fer cesseront de travailler. L'ultimatum a fait le sujet d'une conférence ce matin entre sir Eric Geddes, le nouveau ministre des

LE BON MOYEN D'EN FINIR

LE DEPUTE DESLAURIERS DEMANDE L'AMNISTIE AUX INSOUMIS ET LA DISPARITION DE LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

(De notre correspondant) Ottawa, 24. — Le gouvernement a inscrit au feuilleton une résolution pourvoyant à la reclassification du service civil sur la base du rapport fait par les experts américains au commencement de l'année. Il a cependant été apporté des amendements en grand nombre, environ deux cents, par rapport à ce rapport, sur les représentations de l'association de service civil. En dépit des apparences, cependant, on ne croit pas que cette mesure importante soit discutée à la présente session, le gouvernement se contentant de l'inscrire pour considération ultérieure. Au caucus d'hier, M. Rowell aurait prouvé un échec à propos de la prohibition nationale, les unionistes s'étant déclarés plutôt en faveur de l'application de la loi Doherty, qui laisse à chaque province la détermination de sa politique à ce sujet. On lit que M. Rowell songe à démissionner, profitant de cet incident pour effectuer sa sortie au bon moment. Le Dr Deslauriers, de Ste-Marie, demande si le gouvernement fera imprimer en français le rapport sténographique des séances de la conférence industrielle de la semaine dernière, plutôt que le texte anglais déjà distribué. M. Deslauriers demande aussi l'amnistie en faveur des "citoyens" ayant enfreint la loi du service militaire, ainsi que la radiation de cette loi des statuts du Canada.

ÇA NE PAIE PAS D'ÊTRE OISIF

Les agents Dagenais et Charette ont arrêté à 8 heures hier soir, un nommé Emile Lajeunesse, accusé d'avoir attaqué les passants durant la journée d'hier. L'individu habitait une maison déserte, angle des rues Saint-Hubert et des Carrières. Samedi passé, on avertissait en toute hâte la police que deux personnes, revolver en main, arrêtaient les gens dans la rue. A l'arrivée des agents, les deux malfaiteurs avaient disparu. On soupçonne que Lajeunesse est un de ces individus; des recherches se feront pour bien éclaircir l'affaire. Voyant venir à lui les constables chargés de l'arrêter hier soir, Lajeunesse s'est caché dans une garde-robe; c'est là que les hommes de police l'ont trouvé. L'accusé, trouvé coupable de l'infraction, est maintenant en prison. Il a été condamné à 810 d'amende et aux frais seulement, les accusations de menaces n'étant pas bien vérifiées.

COURTNEY EN COUR DE POLICE

Ce matin a eu lieu devant le juge Cusson, l'enquête dans le cas de James Courtney accusé sous quatre chefs: d'abord, d'avoir essayé de piller la pharmacie Lambert, rue Saint-Denis; ensuite d'avoir pénétré dans Péglise Saint-Edouard et d'y avoir dévalisé les trones; de plus d'être livré à des voies de faits sur la personne du gardien Giroux de l'église Notre-Dame; enfin d'avoir volé le contenu de deux trones de cette dernière église. Le constable Landane qui a fait l'arrestation de Courtney a produit devant le juge les pièces à conviction. Le gardien de nuit Giroux qui n'avait pu comparer comme témoin par suite des blessures profondes reçues au front, a rendu ce matin son témoignage. L'accusé Courtney semble être un déséquilibré. Le juge Cusson n'a pu tirer de lui une seule parole. L'examen volontaire a été fixé au 30 courant.

CERCLE LÉON XIII

Une réunion du Cercle ouvrier Léon XIII aura lieu jeudi soir, après-demain, au local ordinaire, 1939 rue Saint-Dominique. Le cercle recevra le rapport de ses délégués au congrès des Trois-Rivières.

EXODE VERS L'EUROPE

LE "METAGAMA" A QUITTE AUJOURD'HUI LE PORT AVEC PLUS DE 1,100 PASSAGERS A SON BORD. — ARRIVEES ET DEPART.

REPOSE REPROBATRICE

Londres, 24. — Le ministre des Transports, sir Eric Geddes, a répondu à l'ultimatum au commencement de l'après-midi, disant que l'attitude des employés de chemins de fer est injustifiable et que pour répondre à leurs demandes, le gouvernement devrait augmenter ses tarifs de transport de 50 pour cent.

POUR L'USAGE DES OUVRIERS

M. H. JULIEN SERAIT EN FAVEUR DE L'AGHAT DU MONUMENT NATIONAL POUR Y LOGER LES BUREAUX DES UNIONS INTERNATIONALES.

Les ouvriers internationaux ne possèdent pas à Montréal d'immeuble convenable pour leurs réunions. Le Temple du Travail ne répond guère à son nom et constitue un local trop exigü. Les bureaux des chefs des diverses unions sont dispersés un peu partout. M. H. Julien, délégué au Conseil des Métiers et du Travail, a un projet pour remédier à cet état de choses. Au comité qui a été nommé pour voir à la construction d'un vrai Temple du Travail où les ouvriers seraient chez eux, il proposera à la prochaine séance qu'un lieu de construire un édifice on achète le Monument National. Les unions internationales auraient là un endroit idéal pour leurs assemblées et y logeraient facilement. M. Julien fait aussi remarquer que les unions internationales étant en majorité canadiennes-françaises, cette transaction, au point de vue national, serait bien préférable à la vente de l'immeuble aux Juifs, chose qui se produira fatalement, un jour ou l'autre. La Saint-Jean-Baptiste demande \$600,000 pour le Monument National.

ERREUR DANGEREUSE

On sait que chaque nuit les agents de police doivent vérifier si les portes des établissements de commerce sont bien verrouillées. Or, à 1 heure 30, cette nuit, le constable Théophile Ahier remplissait ce devoir, à l'épicerie de M. Desmarteaux, angle Laurier et Chambrud, lorsqu'il entendit les cris de: "Au voleur! au voleur!" On croyait en effet à la visite d'un voleur. Le propriétaire Desmarteaux descendit tout de suite dans la rue et prenant son revolver, tira un coup dans la direction du constable. Heureusement le coup n'avait pas porté. On s'imagina que l'agent de police ne désirait pas plus longtemps servir de cible à l'épicerie. Il déclara son titre de policier avec force et lança entre les jambes de M. Desmarteaux sa casquette d'agent, afin d'établir son identité. M. Desmarteaux reconnut son erreur et fit des excuses.

LE RETABLISSEMENT DES SOLDATS

(Service de la Presse Associée) Ottawa, 24. — A l'ouverture de la séance de ce matin du comité spécial des Communes chargé de régler la question du rétablissement civil des soldats, le télégramme des "United Veterans" demandant d'être représenté au comité, a été discuté. M. Calder a demandé que M. Flynn rende témoignage la semaine prochaine. Le représentant des Vétérans de l'Empire sera entendu mardi.

DE QUÉBEC A MONTRÉAL PAR LES AIRS

Québec, 24. — Un avion appartenant à la compagnie F. J. Tris and Co., fabricants d'aéroplanes, est arrivé ici, hier après-midi, de Montréal, et a atterri au parc de l'exposition. La machine était pilotée par le capitaine McCrudden et avait pour passager M. C. W. Diffin, représentant de la compagnie. Les aviateurs retourneront à Montréal demain.

LES PRODUITS A LA PESEE

LA COMMISSION ORDONNE LA MISE EN VIGUEUR DU REGLEMENT DES MARCHES QUI EXIGE LA VENTE AU POIDS DES LEGUMES, DES OEUFS ET AUTRES PRODUITS DE LA FERME.

Les administrateurs ont requis le chef de police et M. J.-E.-A. Biron, surintendant des marchés, de mettre en vigueur le règlement 665, qui exige la vente à la pesée des légumes, patates, choux, oignons et autres, des oeufs, du gibier et des volailles, lorsqu'ils sont vendus au détail. Le règlement, adopté par la Commission le 29 avril 1918 et par le Conseil, le 23 juillet suivant, stipule en effet que: "Section 27a. — Dans la cité, les légumes suivants, lorsqu'ils sont vendus au détail, doivent l'être au poids: (a) Les patates, les choux de toute sorte; (b) Les oignons, les betteraves, les carottes, les navets, les panais, les poireaux, excepté si ces légumes sont vendus avec leur tige verte. "Section 27b. — Dans la cité, les oeufs, le gibier et les volailles, lorsqu'ils sont vendus au détail, doivent l'être au poids." Cette mesure va créer toute une révolution aux principaux marchés de la ville, où les cultivateurs sont habitués à vendre aux consommateurs par quantité et non au poids. Le changement peut entraîner une certaine hausse des produits, puisque les prix seront répartis d'une nouvelle façon, afin d'inclure les dépenses d'achat d'une balance et autres accessoires. M. Biron établira une stricte surveillance ces jours-ci et ne commencera à sévir que vendredi matin contre les récalcitrants. Le règlement est l'oeuvre de l'Association des marchands détaillants, surtout des épiciers et des bouchers, qui voient toujours d'un mauvais oeil la concurrence énorme que les marchés publics leur opposent. Ils n'aiment point pour leur commerce cette relation directe du producteur au consommateur; les restrictions de la vente à la pesée leur fournissent l'occasion d'acheter eux-mêmes par quantité et d'accumuler un bon profit en revendant à la pesée. Les intéressés sont donc avertis de se conformer à la lettre même du règlement.

LE LAIT EST EXAMINE

Les inspecteurs sanitaires ont fait 1,674 visites d'établissements où se dépose ou se vend le lait, au cours du mois d'août. Leur travail se répartit ainsi:

Inspections	Nombre
Aux gares	73
Laiteries	250
Épiceries	1024
Restaurants	209
Salles à manger	39
Marchés	41
Autres établissements	4
Maisons privées	2
Endroits divers	32
Total	1674

Ils ont constaté avec avantage un progrès sensible du côté de la propreté, puisqu'ils n'ont intenté que sept poursuites et distribué seize avis de réprimande. A la campagne, les mêmes inspecteurs ont examiné 2148 vaches; toutes dans un bon état, et traité à la tuberculine 29 vaches, 194 étables et 121 laitières ont été ainsi visitées soigneusement. Trente-cinq mille gallons de lait ont passé sous leurs yeux.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

La tuberculose a tué, la semaine dernière, treize personnes, pour s'attaquer à seize autres. Les fièvres scarlatines et typhoïdes, la diphtérie se sont déclarées sur seize, deux et treize malades respectivement; deux sont morts des fièvres scarlatines et un autre, de la diphtérie. Depuis le mois de janvier, les statistiques présentent les résultats suivants:

	Cas	Décès
Tuberculose	1052	849
Diphtérie	500	75
Scarlatine	596	43
Typhoïde	78	37

LES GOUTTES DE LAIT

Le rapport hebdomadaire des treize gouttes de lait municipales affiche d'excellents résultats, pour la semaine dernière. Les médecins et gardes-malades ont fait 31 inspections nouvelles, 337 consultations et 57 visites, soit depuis trois mois: 1827 inspections, 6001 consultations et 8885 visites à domicile.

ÉTRANGERS MIS EN ÉTAT D'ARRESTATION

Deux individus, A. Carliss et E. C. Finch qu'on suppose être des filous torontois, ont été arrêtés ce matin près du bureau de poste, par les détectives Western et Sloan. Le chef de police de Toronto, H. G. Grasset a dit que ces deux personnages avaient volé une somme de \$4,000 à un M. R. MacDonald. Ce dernier avait consenti à former une société commerciale avec les inculpés, et ceux-ci lui auraient enlevé sa mise de fonds. M. Crankshaw défendra les accusés.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT

La rentrée des étudiants en médecine est fixée au mercredi 1er octobre et la messe du Saint-Esprit aura lieu le matin même. Cette cérémonie marque l'ouverture de toutes les facultés et des divers cours et conférences du soir. — Le 2 octobre commencera à la Villa Saint-Martin une retraite fermée pour les étudiants en droit. Les élèves sont invités à en bénéficier et à s'inscrire nombreux.

QU'EST-CE QU'UN PONT?

EST-CE UN IMMEUBLE QU'UNE MUNICIPALITE PEUT IMPOSER? LE JUGE GUERIN, DE LA COUR SUPERIEURE, AURA A RESOUDRE LE PROBLEME. — CAUSES DIVERSES.

Le juge Guerin a commencé ce matin l'audition de la cause de la ville de Ste-Rose contre A. P. Bélar. Il s'agit d'une action en recouvrement de taxes sur immeuble pour la valeur de \$300. La demanderesse allègue que le défendeur est propriétaire d'un immeuble enregistré dans le cadastre de la ville sous le No 425, et que depuis mai 1918 la dite somme est due pour taxes foncières. Le défendeur, dans son plaidoyer, allègue que le pont Bélar, que la municipalité de Ste-Rose veut imposer, n'est pas un immeuble au sens juridique. Le pont est la continuation du chemin public et il remplit l'office d'une utilité publique. Or la rivière des Mille-Iles que le pont traverse est navigable et flottable, et comme telle elle appartient au gouvernement provincial. Le pont qui est construit ressortit donc de la législation et la municipalité ne saurait le taxer. Le point du litige est donc la navigabilité de la rivière des Mille-Iles. Si celle-ci n'est ni flottable ni navigable, elle est de propriété privée et partant la corporation municipale demanderesse pourrait y avoir des droits d'imposition. M. E. Labelle, maire de la ville de Terrebonne, a dit que la rivière a déjà été navigable et que le vapeur Terrebonne Allait de Sainte-Rose à Terrebonne. Mais il y a de cela près de 40 ans et la navigation n'était possible qu'au mois de mai et de juin. Par contre un autre témoin a déclaré que la rivière est agitée à trois endroits. La cause se continue et Me Saint-Germain occupe pour la ville demanderesse.

COMPENSATION POUR ACCIDENT

Le juge MacLennan a entendu ce matin une action en vertu de la loi des accidents, Georges Jolande réclame de la "Munition Metals & Products Co." une rente annuelle de \$69 basée sur le capital de \$960. Il allègue qu'il était en 1918 inspecteur des obus à la firme de la défenderesse et qu'il s'est fait broyer un doigt entre deux obus. Il souffre du fait de cet accident d'une incapacité partielle permanente. La compagnie ne simplement l'allégation de son employé et déclare que l'accident ne l'a point empêché de travailler.

AJOURNÉE JUSQU'AU MOIS PROCHAIN

LA COMMISSION N'A SIEGE QUE TRES PEU DE TEMPS CE MATIN.

La commission des utilités publiques a siégé ce matin mais la séance a été de courte durée. L'ajournement a été fixé jusqu'au 2 octobre et dans l'intervalle la cité de Montréal, appelante, devra faire vérifier les chiffres du rapport de la commission des tramways, Me Atwater, c.r., au nom de la ville, demandant que la commission des utilités nomme des comptables et suspende la cause. Me Perron, c.r., qui compare pour la compagnie des tramways, s'est naturellement opposé à la motion. Pour lui le rapport a été suffisamment vérifié et revu par les experts de la commission des tramways et de la commission des utilités. Il ne voit pas ce qu'une nouvelle vérification pourrait bien faire. L'avocat a déclaré incidemment que la comptabilité de la compagnie était plus certaine que celle de la Ville, à quoi Me Laurendeau a répondu que l'allégation n'était pas un argument solide et qu'il restait une jurisprudence et des lois à observer. Me H. Hibbard, c.r., après avoir conféré avec ses confrères, a déclaré que la commission serait ajournée jusqu'au jeudi 2 octobre et qu'il valait mieux suspendre les divers appels des municipalités jusqu'à cette date.

ON SUGGERE QUE CHURCHILL REM-PLACE MILNER

(Service de la Presse Associée) Londres, 23. — Le "Manchester Guardian" suggère que lord Milner soit remplacé comme secrétaire d'État par M. W. S. Churchill. Lord Milner partira bientôt en mission pour l'Égypte. Le même journal dit que M. Churchill a sur les épaules toutes les responsabilités de l'expédition dans le nord de la Russie et s'il est vrai que Lloyd George désire l'appui du travail, il devra faire disparaître du Bureau de la guerre M. Churchill et le placer ailleurs.

UN MOUVEMENT SOCIALISTE

Tel serait la grève des métallurgistes actuellement en cours aux Etats-Unis — Le prélude d'une lutte contre le capital.

Washington, 24. — Tout indique que la grève des métallurgistes est le prélude d'un grand mouvement de lutte contre le capital. Quelques chefs ouvriers n'ont pas craint d'avouer que la grève était le commencement d'un mouvement vers la socialisation des principales industries du pays. Ce mouvement coïncide avec la proposition faite par les employés de chemins de fer de socialiser les moyens de transport.

UNE REUNION DU COMITE NATIONAL

Pittsburg, 24. (S. P. A.) — La réunion du comité national chargé d'organiser les métallurgistes attire l'attention du public. Ceux qui sont au courant des agissements de la commission disent que des faits importants seront révélés à la réunion de ce comité national, au sujet de la grève des milliers de métallurgistes qui ont répondu à l'appel de leurs chefs. M. Foster déclare que le comité ne discutera pas la fin de la grève, mais discutera plutôt l'opportunité de faire entrer dans la grève les marins des Grands Lacs et les employés de trains qui font partie de l'Union. D'après M. Foster, l'union se prépare à une longue lutte. Les patrons et les employés continuent à donner des rapports contradictoires sur la grève. Les premiers disent que la grève est un fiasco et les seconds disent qu'elle est un succès. Comme question de fait un grand nombre d'usines dans le district de Chicago sont fermées; d'autres marchent avec la moitié de leurs employés et d'autres enfin ont presque tous leurs employés. Les grévistes se réuniront à différents endroits aujourd'hui. Les désordres ont continué à se produire dans le district de Chicago. A Farrell, Pennsylvanie, deux hommes ont été tués au cours d'une bagarre entre grévistes et soldats. Au cours des désordres qui ont eu lieu, lundi et mardi, à Farrell, à New Castle et autres points, quatre personnes ont été tuées, un certain nombre ont été blessées et une centaine ont été arrêtées.

LA premiere séance n'est pas un succès

Personne ne s'est présenté ce matin devant la Commission du Commerce qui siège présentement à l'hôtel de ville. Cependant à l'heure fixée, le commissaire F. W. O'Connor et le juge Robson étaient restés à leur poste, avec leur secrétaire, le capitaine Whyte, leurs sténographes officiels, et toute une armée de journalistes et de photographes. A onze heures, après une heure d'attente, le juge Robson a annoncé l'ajournement à 10 heures 30 demain matin. Avant de lever la séance, les commissaires ont donné ordre aux producteurs de lait de comparaître devant eux, demain après-midi, à 2 heures 30, pour leur fournir les raisons d'élever les prix du lait comme ils le projettent de le faire sous peu. La sommation, qui entraîne une pénalité de \$1,000 d'amende si elle est négligée, est le résultat de la démarche du Dr L. Styles, président du "Baby Welfare Committee", qui a protesté auprès des commissaires contre l'augmentation prochaine des prix du lait.

LA FLOTTE DE FIUME

(Service de la Presse Associée) Pola, 22. — Quatre navires de guerre italiens, le "Dante Alighieri", le "Mirabello", le "Nullo" et l'"Abba" ont été choisis pour faire partie de la flotte de Fiume, d'après une proclamation de d'Annunzio qui a été distribuée par toute la ville. La proclamation loue les marins de ces navires pour leur loyauté à la cause de Fiume et les félicite pour leurs actes de courage parce que ces quatre navires se sont séparés de la flotte italienne régulière. GARIBALDI A PARIS (Service de la Presse Associée) Paris, 24. — Le général Garibaldi qui vient d'arriver à Paris a déclaré à un représentant de la "Presse Associée" que les Italiens considéreraient la question de Fiume comme réglée puisqu'ils en ont la possession actuelle. Le général Garibaldi est venu à Paris pour remplir une mission importante. Il se rendra ensuite à Fiume pour rencontrer d'Annunzio. "Si d'Annunzio n'était pas entré dans Fiume, nous l'aurions fait dans l'espace de quinze jours", a dit le général Garibaldi. Si le président Wilson avait été mu par des intentions droites il aurait laissé la décision de cette question à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Italie," a ajouté le général.

MANUFACTURE RASEE PAR LE FEU

(De notre correspondant) Granby, P. Q., 24. — Un incendie qui s'est déclaré vers cinq heures, lundi après-midi, à la manufacture de portes et de châssis Solomon, l'a complètement détruite en peu de temps. Les flammes ont pris dans un amas de rebuts et l'on croit qu'elles ont été causées par la combustion spontanée. En un instant, elles se sont propagées à la majeure partie de l'édifice qui n'a plus été bientôt qu'un énorme brasier. Tous les efforts faits pour enrayer le progrès de l'incendie ont été inutiles et il ne reste plus aujourd'hui que des cendres. Les pertes sont d'autant plus considérables que l'on était actuellement à remplir de gros contrats.

PROJET ABANDONNE

London, Ont., 23. — Certains citoyens de London qui avaient résolu de fonder une ligue anti-prohibitionniste défendant de l'"Ontario Liberty League", ont abandonné leur projet. Les gens haut cotés qui veulent soutenir les prohibitionnistes sont des personnages très peu influents. Maintena la "Liberty League" annonce qu'elle fera paisiblement son travail, à moins que l'électorat ne montre d'une manière évidente son intention d'appuyer les fabricants de liqueurs. La même ligue prendra probablement part à une campagne faite dans le but d'amener le rappel des lois défendant la vente des journaux et de la crème à la glace le dimanche.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sous par mot supplémentaire.

LES OUVRIERS

GUERRE A LA ONE BIG UNION

DEUX MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE LA FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL ONT FLETRI HIER LES PRINCIPES ET LES PROGRES DE LA NOUVELLE ORGANISATION OUVRIERE.

Hamilton, 24.—M. J. W. Hayes et Matthew Wall, membres du comité exécutif de la Fédération américaine du Travail, ont violemment dénoncé, hier après-midi, au congrès des métiers et du travail, la "One Big Union", les méthodes adoptées par les chefs du mouvement et pratiquement tout ce qui s'y rattache.

Les orateurs, membres du service des étiquettes de l'union de la Fédération Américaine du Travail, qui sont actuellement en congrès à Hamilton, ont créé quelque sensation quand ils ont commencé à dénoncer un mouvement qui compte un assez grand nombre de partisans parmi les délégués de ce congrès.

On a tenté d'interrompre les orateurs, mais le président Moore y est allé de main de fer en aversant les délégués qu'ils auraient tous les avantages de discuter la question quand elle serait soumise au congrès plus tard.

La question de la "One Big Union" est venue aussi sur le tapis sous une autre forme, au début de la journée, alors qu'une résolution proposée par Georges Armstrong, de Winnipeg, préconisant une forme de gouvernement soviétique demandant la retraite immédiate des troupes en Russie et priant le gouvernement de refuser toute aide financière ou autre au gouvernement bourgeois de la Russie, a été renvoyée au comité pour être mise à l'étude.

M. Hayes a déclaré qu'il est heureux pour le Canada que la grève de Winnipeg se soit produite, car elle a démontré la fausseté des principes de la "One Big Union". Les efforts pour rompre les organisations ouvrières, a-t-il oratorisé, n'auront pas plus de succès qu'il y a 30 ans. Je suis inaltérablement opposé à la "One Big Union", parce que je ne la crois pas pratique. Je reconnais qu'il existe beaucoup d'agitation au Canada et aux Etats-Unis et que le mécontentement est justifié.

La hausse des salaires n'est pas en proportion de la cherté de la vie. Cela suffit à causer des troubles. M. Wall s'est montré encore plus opposé que son collègue de résoudre les divers problèmes nés de la guerre "non par la passion, mais par la raison". A cette époque critique, le prolétariat ne peut se diviser, a-t-il déclaré. Ce qui retarde le progrès de l'unionisme, ce ne sont pas tant l'hostilité et la classe des capitalistes que les agitateurs de profession responsables de la scission. Ils utilisent l'arme de la grève, non comme une arme économique, mais comme une arme révolutionnaire, avec l'arrière-pensée d'établir un gouvernement soviétique. Que les ouvriers ne fassent pas le jeu des capitalistes en se divisant.

Avec un grand enthousiasme, les délégués ont approuvé l'attitude de M. Moore qui arrangerait une entrevue avec les membres du gouvernement pour protester contre la prohibition. Un grand débat s'est engagé sur le projet de logements ouvriers du gouvernement. Le président du comité a exprimé le regret que le gouvernement n'ait pas cru devoir adopter sa recommandation, à savoir que les prêts pour fins de construction soient faits directement aux intéressés. Un comité a été nommé pour s'occuper de la question. Il se compose des délégués suivants: Bruce, de Toronto; Mahieu, de Montréal; Steele, de Sydney; Watson, de Moose Jaw et Leavitt, de l'Alberta.

Selon quelques délégués, les radicaux sont en quête de candidats, en opposition aux membres de l'exécutif actuel qui sont d'esprit conservateur pour la plupart. Les officiers combattent toute résolution qui ne sera pas conforme aux principes du mouvement des unions ouvrières. Le poste de secrétaire permanent qu'occupe actuellement M. Draper, à Ottawa, serait en particulier l'objet des attaques. Les extrémistes s'efforcent de déloger M. Draper en demandant que les appointements du secrétaire soient de \$2,500 et qu'il consacrerait son temps à ses fonctions. M. Draper est un employé du gouvernement et reçoit \$1,000 par année, en rétribution de ses services de secrétaire au congrès. L'abandon de son poste de fonctionnaire du gouvernement pour la charge de secrétaire permanent du congrès entraînerait un sacrifice considérable de sa part.

La plus grande discussion portera probablement sur la résolution suivante: "Vu que la présente forme d'organisation dans ce pays ne suffit plus à protéger nos intérêts, il est résolu que ce congrès se prononce en faveur de l'action directe et de la forme industrielle de l'organisation et prenne des mesures immédiates en ce sens." Des résolutions ont été déposées pour préconiser la nationalisation des entrepôts frigorifiques et des fabriques de produits alimentaires, l'établissement de coopératives, un salaire minimum de \$5 par journée de 8 heures, la fixation d'un profit maximum de 15 p.c. sur tous les articles nécessaires à la vie, des des pensions aux veuves, l'abrogation de l'"Industria Disputes Act", la reconnaissance des négociations collectives et le paiement du même salaire aux ouvriers agricoles qu'aux ouvriers urbains.

EN ONTARIO

DES ELECTIONS LE 20 OCTOBRE

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE VOISINE ANNONCE OFFICIELLEMENT LA DATE DE L'APPEL AU PEUPLE — PLAIDOYER "PRO DOMA" — VOTE AUSSI SUR LA PROHIBITION.

(Service de la Presse associée) Toronto, 24. — Sir William Hearst, premier ministre de la province d'Ontario, a annoncé officiellement, hier après-midi, que les élections provinciales auront lieu le 20 octobre, au même temps que le vote sur le référendum au sujet de la prohibition.

Les nominations des candidats auront lieu le lundi précédent, le 13. On prévoyait cette date pour les élections, mais ce n'est qu'après la réunion du cabinet que la nouvelle a été donnée officiellement.

Le premier ministre a adressé un appel aux électeurs de sa province. Il déclare qu'il a suivi les traces de son prédécesseur immédiat, feu sir James Whitney, à qui il a succédé à la tête du cabinet, le 2 octobre 1914. Il a énuméré les raisons pour lesquelles il pense que le gouvernement devrait être réélu. A cet égard, il annonce que le brigadier-général Arthur Ross, représentant de Kings-ton depuis des années, entrera dans le ministère immédiatement, pour exécuter les plans du gouvernement relativement à l'établissement de l'Aide aux Soldats et à l'Etablissement des Soldats.

Après avoir mentionné plusieurs oeuvres du gouvernement Hearst, le premier ministre parle de ce qu'il a accompli au point de vue hydro-électrique et du développement de l'électricité à toutes les classes et à toutes les parties de la province, en particulier à l'élément rural. Voici un résumé du programme du gouvernement: Une vigoureuse poursuite du développement de l'énergie hydro-électrique et la lumière et l'énergie électrique à bon marché pour les fermiers.

La conversion de certaines lignes de chemins de fer en lignes hydro-électriques; De bonnes routes atteignant toutes les parties de l'Ontario; Un fonds de pension pour les mêmes; La représentation directe du propriétaire dans le cabinet; L'établissement d'un salaire minimum; L'unification des lois ouvrières du Canada sur une base juste et équitable; L'adoption de la législation ouvrière du ressort des provinces qui pourrions s'imposer après le rapport de la conférence industrielle et le congrès ouvrier de Kingston; Des logements pour les employés des industries; Une considération spéciale pour les soldats de retour et un représentant pour eux dans le cabinet; Une nouvelle loi pour l'instruction publique, marquée par la diffusion de l'enseignement technique et agricole dans la province; L'amélioration des facilités de transport dans l'Ontario septentrional; La conservation des ressources forestières et l'encouragement à l'exploitation des mines; Des mesures pour abaisser le coût des vêtements de vie; Des mesures pour protéger la santé du public, une aide généreuse aux hôpitaux et aux œuvres de charité, un soin particulier pour les aliénés; D'autres réformes et mesures qui se recommandent d'elles-mêmes, au fur et à mesure, à un gouvernement progressif et toujours sur le qui-vive.

TOUS DEUX ACQUITTES William Lussier et la femme J. Dubeau qui étaient tenus criminellement responsables de la mort de Jim Dubeau ont été acquittés hier par le juge Cusson à Valleyfield. On se rappelle que J. Dubeau est mort à Ste-Malachie, près d'Orms-town, victime de l'incendie de sa maison. Une première enquête avait fait sur son cas et le jury avait rendu un verdict de mort accidentelle. De nouveaux témoins se faisant fort de révéler certaines choses tendant à incriminer W. Lussier et l'épouse de Dubeau, les citoyens de Ste-Malachie demandèrent au procureur-général une nouvelle enquête, ce qui leur fut accordé. Celle-ci, on le voit, n'a pas produit de preuves suffisantes pour fonder une accusation d'homicide contre les deux prévenus.

RENVERSEE PAR UN TRAMWAY Frappée par une voiture, hier soir, au moment où elle était à traverser la rue Lagacochière, une personne du nom de Rose Phaneuf, âgée de 43 ans, s'est fait fracturer le bras droit. La victime a été conduite à l'Hôpital Général.

MORT SUBITE Un nommé H. Julien, âgé de 45 ans, et domicilié au No 1912 rue Cartier, a été frappé de mort subite hier soir alors qu'il passait à l'angle des rues Masson et Des Erables pour se rendre à sa demeure. On croit que le malheureux a été victime d'une syncope de coeur. Le corps a été transporté à la morgue et l'on tiendra ce matin enquête sur son cas.

EN DANGER DE MORT Le jeune homme du nom d'Emile Moquin qu'on a trouvé sans connaissance hier matin, a été transporté à l'Hôpital Général. On croit qu'il souffre d'une lésion cérébrale grave.

Elle ne put faire cesser ses maux de tête

Jusqu'à ce qu'elle essayât "Fruit-a-tives", qui est fait des jus de fruits. 112 rue Coburg, St-Jean, N.B. "Je me crois obligée de vous dire le grand avantage que j'ai retiré de votre merveilleux remède "Fruit-a-tives". "J'ai souffert de nombreuses années durant de maux de tête violents, et je ne pus obtenir de soulagement permanent. "Un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives", et je le fis avec un excellent résultat; et maintenant je suis entièrement débarrassée des maux de tête, grâce à votre merveilleux remède." Mme ALEXANDER SHAW. 50 s. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25 s. Chez tous les marchands ou envoyé franco sur reçu du prix, par la Cie Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC Les changements d'horaire entrent en vigueur le 28 septembre 1919. Commencant dimanche, le 28 septembre, le train appelé l'International Limited, No 1, partira de Montréal à 10 h. du matin tous les jours, au lieu de 9 h. 30 du matin, pour Toronto-Détroit-Chicago, etc. Le train local partant maintenant de Montréal à 9 h. 40 du matin pour Toronto et les localités intermédiaires partira à 9 h. du matin tous les jours. D'autres changements importants dans les horaires, affectant le district environnant de Montréal, seront aussi effectués à cette date. Renseignements actuellement entre les mains des agents. (Ré.)

LA COURSE A ÉTÉ CONTREMANDEE Ottawa, 24. — La course annuelle de deux cents milles en canots qui devait avoir lieu demain, a été contremandée. Le comité d'organisation avait reçu l'assurance de plusieurs inscriptions des clubs de Montréal, mais à la date que les autres devaient se clore, une seule entrée de Montréal parvint aux organisateurs, c'est celle du club Cartierville.

FAITS DIVERS ANTOINE LAMOTHE Avocat, bureaux : chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Plac. St-Louis. Tél. Est 1574. LAVERIE & DEMERS AVOCATS ET PROCUREURS 17, rue St-Jacques. Tél. Main 4472. Résidences : 28, rue St-Jacques. 2041 rue Hutchison. Maurice Demers, 119 St-Hubert. St-L 679. PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Tél. Main 5598. PARADIS, AUDET & GRENIER AMOS, ADRIEN, AVOCATS QUÉBEC, 65 St-François. Tél. 5632. St-Germain, Guérin & Raymond AVOCATS 101, Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES. P. St-Germain, L.L.C., L. Guérin, L.L.C., B. Panet-Raymond, L.L.C.

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER AVOCATS Tél. Main 2612. 97, rue Saint-Jacques. BANQUES D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatorze succursales à Montréal. BUANDERIE LAVAGES de bandes demandés. Humières, 505, s. éch., 15, rue du Repas. Montréal. DOMINION LAUNDRY, 252 Cartiers, St-Louis 6302. COURTIERS EN IMMOBILES A. JETTE & CIE, courtiers en Immobil. (Établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 St-Jacques. Prêts tiers et deux hypothèques. Collection, achats des créances. DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE Compagnie ROYAL SILVER PLATE Réparations, plaques d'ornements d'église, argentiers, orfèvres, bijoutiers, à l'Église St-Germain, 207 St-Jacques. Main 3247. COMPTABLES Auditeur - Comptable J.-N.-E. GELINAS, comptabilité générale, audition, règlement de livres, perceptions de comptes, billets, etc. Bureau: 92 Notre-Dame Est, chambre 94. Tél. Main 7362. Résidence: 179 ave. Rockland. Tél. Rockland 2638. P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant), chambre 315-316-317, Édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. P. M. 4912. BEAUDOIN LIMITEE 40, EST, RUE NOTRE-DAME. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. Achats de créances et recouvrements généraux. C. A. LEFEBVRE COMPTABLE Chambre 82, Édifice La Sauvegarde, Tél. Main 4817. AUX GENS D'AFFAIRES A. H. DELAND COMPTABLE Achat de créances, perception, billets, administration de propriétés, successions, etc. Maison établie depuis 32 ans. Réputation absolue. — 22, est, Notre-Dame, Édifice Le Sauvegarde, chambre 82. Main 2299.

Dr J. Alf. DESROSIERS MEDECIN 397 RUE DROLET, coin Rachel. Tél. St-Louis 3037. Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth). Téléphone Uptown 659. Dr Laurent Godin Licencé du conseil médical du Canada Ex-médecin interne de l'Hôtel-Dieu 4 à 6 h. p.m. 436 RUE BLEUVEY MONTREAL 7 à 8 h. p.m. Heures de bureaux de midi à 2 h. p.m. Dr J.-M.-A. VALOIS, GUERISON RAPIDE et garantie de toutes les maladies des voies urinaires, aiguës ou chroniques. Attention particulière à chaque malade. 40 RUE ST-DENIS, MONTREAL. DENTISTES Dr Noël Décarie, vous procuré du Forsth, Boston, vous grande satisfaction absolue avec la BOVOCALINE qui permet d'extraire les dents sans douleur. — 224 RUE, près Théâtre Impérial. ORTHODONTIE (traitements des dents des enfants), une spécialité. Dr Nap. Desjardins DENTISTE Extraction des dents sans douleur. Spécialités: dents couronnées et dentiers. Dentisterie de première qualité à prix très très modérés. 1708 NOTRE-DAME OUEST, ST-HENRI, Angle Bourget, Montréal. Tél. Westmount 1927. Dr A. MASSICOTTE Chirurgien-Dentiste 700 ST-HUBERT 3 portes au nord de Sherbrooke (Autrefois chez feu le Dr Bourboulonnais) 595 Adam, angle LaSalle. Lasalle 3420. Honoré Thibault CHIRURGIEN-DENTISTE Capitaine en charge des laboratoires dentaires de la milice canadienne de Québec. Chirurgien-chiripodiste Pour toutes les maladies de pieds consultez le DOCTEUR A. D. BERGERON chirurgien chiropodiste, seul diplômé pratiquant à Montréal. 208 STE-CATHERINE OUEST 2 portes à l'est du théâtre Princes ESTAMPES EN CAOUTCHOUC Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES A. Dérôme & Cie 29 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679. NOTAIRES Chs. ARCHAMBAULT NOTAIRE Etude: 769 est, avenue Mont-Royal, Argent à prêter. BELANGER et BELANGER Notaires 30 RUE SAINT-JACQUES EDIFICE "TRUST AND LOAN" Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de succession. Tél. Main 1859. THOMAS DUCHARME Notaire, Comptable et Commissaire Chambre 209 Édifice de la Banque d'Épargne 180 ST-JACQUES, Tél. Main 7741. Résidence: Le bureau du soir. Tél. Est 094, 463 Lagacochière Est. J.-M.-PAUL ETHER, R.A. L.L.B. NOTAIRE, C.C.S. 79, RUE STE-CATHERINE, MAIS. Tél.: LaSalle 764. Tél. rés.: LaSalle 1162.

3 LEADERS LES BIERES PORTER ET DOW Extrait de Malte DOW légitimer une condamnation des accusés. Me Saluste Lavery défendait Larièvre et Me Leblanc, les deux frères Imbeau.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES PERCEPTION THE GRAHAM MARCHAND AGENCY LIMITED Edifice Montreal Trust Nous faisons les recouvrements dans toutes les parties du monde sur bases de commissions. FRAIS DE PROCEDURES A NOS RISQUES Appelez Main 2506, et notre représentant passera à vos bureaux immédiatement. RECouvreMENTS PERCEPTIONS Medecins, propriétaires, marchands, ne laissez pas trop vieillir vos comptes; faites-les percevoir tandis qu'il est encore temps. L'AGENCE PROVINCIALE M. 7223. 97 St-Jacques. DOCTEURS Dr J. Alf. DESROSIERS MEDECIN 397 RUE DROLET, coin Rachel. Tél. St-Louis 3037. Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth). Téléphone Uptown 659. Dr Laurent Godin Licencé du conseil médical du Canada Ex-médecin interne de l'Hôtel-Dieu 4 à 6 h. p.m. 436 RUE BLEUVEY MONTREAL 7 à 8 h. p.m. Heures de bureaux de midi à 2 h. p.m. Dr J.-M.-A. VALOIS, GUERISON RAPIDE et garantie de toutes les maladies des voies urinaires, aiguës ou chroniques. Attention particulière à chaque malade. 40 RUE ST-DENIS, MONTREAL. DENTISTES Dr Noël Décarie, vous procuré du Forsth, Boston, vous grande satisfaction absolue avec la BOVOCALINE qui permet d'extraire les dents sans douleur. — 224 RUE, près Théâtre Impérial. ORTHODONTIE (traitements des dents des enfants), une spécialité. Dr Nap. Desjardins DENTISTE Extraction des dents sans douleur. Spécialités: dents couronnées et dentiers. Dentisterie de première qualité à prix très très modérés. 1708 NOTRE-DAME OUEST, ST-HENRI, Angle Bourget, Montréal. Tél. Westmount 1927. Dr A. MASSICOTTE Chirurgien-Dentiste 700 ST-HUBERT 3 portes au nord de Sherbrooke (Autrefois chez feu le Dr Bourboulonnais) 595 Adam, angle LaSalle. Lasalle 3420. Honoré Thibault CHIRURGIEN-DENTISTE Capitaine en charge des laboratoires dentaires de la milice canadienne de Québec. Chirurgien-chiripodiste Pour toutes les maladies de pieds consultez le DOCTEUR A. D. BERGERON chirurgien chiropodiste, seul diplômé pratiquant à Montréal. 208 STE-CATHERINE OUEST 2 portes à l'est du théâtre Princes ESTAMPES EN CAOUTCHOUC Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES A. Dérôme & Cie 29 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679. NOTAIRES Chs. ARCHAMBAULT NOTAIRE Etude: 769 est, avenue Mont-Royal, Argent à prêter. BELANGER et BELANGER Notaires 30 RUE SAINT-JACQUES EDIFICE "TRUST AND LOAN" Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de succession. Tél. Main 1859. THOMAS DUCHARME Notaire, Comptable et Commissaire Chambre 209 Édifice de la Banque d'Épargne 180 ST-JACQUES, Tél. Main 7741. Résidence: Le bureau du soir. Tél. Est 094, 463 Lagacochière Est. J.-M.-PAUL ETHER, R.A. L.L.B. NOTAIRE, C.C.S. 79, RUE STE-CATHERINE, MAIS. Tél.: LaSalle 764. Tél. rés.: LaSalle 1162.

YEUX FATIGUES ? Si vos yeux sont fatigués et surchargés de travail; s'ils démangent, font mal, brûlent ou piquent, allez à n'importe quelle pharmacie et procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto. Mettez-en un dans le quart d'un verre d'eau et servez-vous-en pour baigner vos yeux de deux à quatre fois par jour. Vous serez surpris du soulagement, du repos et du confort qu'apporte Bon-Opto. Remarque: Les docteurs disent que Bon-Opto renforce la vue de 50 p. dans un semaine de temps en bien des cas.

ANTIKOR-LAURENCE CURE RADICALE DES CORNS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25¢ FRANÇO PAR LA POSTE. DR J. LAURENCE, MONTREAL.

HORACE H. LIPPE NOTAIRE MAÎN 225A Résidence, St-Louis 6892. PRIME J. MARSAN, L.L.B. 320A RUE AMHERST Spécialités: Successions, Prêts d'argent, Incorporation des compagnies. Tél. Est 1244. PORTRAITISTE L. J. A. PELOQUIN Portraits au pastel de l'année à une spécialité. 1156, SAINT-DENIS, — SAINT-LOUIS 2317. MONTREAL. PROFESSEURS Elzéar-Alexandre Dumas Bachelier de l'Université Laval Enseignement particulier ou simultané Cours aux deux sexes. Maîtres: Latin, français, anglais, mathématiques, sciences, philosophie. Spécialité: Préparation aux examens: médecine, art dentaire, pharmacie, service civil, etc. 89 Christophe-Colomb, entre Rachel et Marie-Anne, St-Louis 6193. CASIMIR HEBERT Consul "ad honorem" du Pérou, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, répétiteur classique, de philosophie, de latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc. Préparation aux brevets. Rédaction et traduction en plusieurs langues. 244A PARC LAFONTAINE. Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens de brevets. ART DENTISTE, SERVICE MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc. Bachelier en arts et en sciences appliquées. Professeur au collège St-Marie et au collège Loyola. Enseignement individuel ou paiement faculté le jour et le soir. Cours pour dames et messieurs. Renseignements fournis sur demande. 238, DITE ST-DENIS, 74, Est 6162. En face de l'école St-Jacques. PROFESSEUR Edmond Le Rocher, B. S. COUSIN, L.L.B., LE ROCHER, LE ROCHER. Français, anglais, diction, éléments de latin et grec, mathématiques, et autres sciences. Préparation au cours classique et aux brevets. Cours privés. 195 RUE STE-CATHERINE EST. Tél.: Bureau, Tél. 7486; rés., Est 359. Leblond de Brumath bachelier de l'Université de Paris et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien professeur de préparation aux examens à Montréal. Vous devez venir rapidement! 7 rue de la Montre, 7. Collège Commercial Elie 1 carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Préparation à l'examen de pratique. Sténographie des deux langues de commerce, Télégraphie et administration des postes de commerce. Préparation aux examens. Tél. Est 2539. HOTELS VICTORIA HOTEL Québec, H. Fontaine, Propriétaire. Plan américain. Prix \$3.50 à \$4.00. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.00 par jour. HOTEL ST-ROCH Plan américain Angle St-Joseph et Place Jacques-Cartier Zéphirin Bonhomme, gérant. QUÉBEC, P.Q. sur la rue principale, au centre commercial. MACHINERIES GENERALES Pour toutes sortes d'ouvrages, collectant la machine d'autos, etc., etc. Spécialité dans la soudure. Outillage de première classe. A. P. Prix absolument bas. Satisfaction garantie. LEFEBVRE ET FRERE 203 Hôtel de Ville. Est 4017. DOMINION WELDING MFG. SOUDURE, COUPAGE, BRASURE. Réparations de toutes pièces: Fer, Acier, Fonte, Cuivre, Bronze, etc. Radiateurs d'automobiles. Décarbonisation de moteurs d'automobiles. 584 ST-TIMOTHÉE. Tél. Est 4430. CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturier de cadres, moutures et miroirs, importateur de cadres, gravures, vitres convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redorés; miroirs restaurés. Une spécialité. Gros et détail. 68-80 BOUL. ST-LAURENT. Montréal. Tél. Main 5082. SERRURIERS E. TELLIER, Serrurier-monteur, 224, Jacques-Cartier Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations de grilles, serrures, clés, armes à feu, usage de clés, démontage de toutes sortes, réparations de ressorts, groupements, travaux divers. Satisfaction garantie. REGLEMENTS DE COMPTES TOUTES DETTES immédiatement réglées, marchands, particuliers; paiements faciles. Nous sommes à votre service. Informations gratuites. Le bureau des experts, Estimation gratuite. 63A Laurier ouest. REMBOURRES CHESTERFIELD ainsi que tous genres de chaises rembourrés, faits à ordre au prix du gros. A. M. meubles réparés. Ouvrage fait par experts. Estimation gratuite. 6 Turcot, 707 LaFontaine, Est 5896.

INSISTEZ SUR LE GENUINE NUXATED IRON LE FER NUXATED contribue à faire des hommes solides et des femmes belles et gaies. Il est employé par plus de 3,000,000 de personnes chaque année, comme tonique, fortifiant et tonifiant du sang. Demandez-le dans les pharmacies et les magasins de drogues. INSISTEZ POUR AVOIR LE VÉRITABLE

CHOSSES DE FRANCE

REVENDICATIONS URGENTES

LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT

De la Croix du 9 septembre 1919 : La législation française proclame la liberté de l'enseignement, mais dans la pratique, cette liberté n'est qu'une ombre. Des lois de circonstance en ont rendu l'usage aussi précaire que difficile. Les faveurs toutes particulières dont jouit l'enseignement public, les entraves de toutes sortes qui sont apportées à l'enseignement libre, faussent à tout instant la loyale concurrence qui devrait exister entre l'un et l'autre pour le bien de tous.

Il est temps de réclamer la pratique entière de la liberté, car si la situation actuelle se maintient encore quelques années, il n'y aura plus d'enseignement libre à défendre, du moins dans l'ordre primaire.

C'est d'ailleurs, ce qu'éprouvent nos adversaires. Pendant longtemps, ils parlèrent d'abroger la loi Falloux, d'établir le monopole universitaire dans toute sa rigueur. C'était brutal, mais c'était franc.

L'opportuniste sectaire a inventé une tactique plus sournoise et plus funeste. Par une succession de mesures qui se sont déployées avec une savante méthode de 1880 à nos jours, ils ont "grignolé" la liberté d'enseignement, en enlevant peu à peu aux écoles privées leurs ressources et leur personnel; et au lieu d'entamer contre elles un combat corps à corps dont l'issue aurait été incertaine, ils ont résolu de les faire mourir de consompion.

L'enseignement chrétien avait un personnel d'élite qui lui était fourni par les Congrégations religieuses.

Alors que l'Etat se désintéressait encore de l'instruction du peuple, ces congrégations s'étaient fondées pour la répandre partout, le plus souvent gratuitement. Lorsque l'enseignement libre fut entravé, ses premiers maîtres furent empressés à quitter les lieux ou à se retirer dans les Ordres religieux ou formés par eux. Dans la première moitié du XIXe siècle, la plupart des écoles communales étaient tenues par des Frères et des Soeurs, et dans beaucoup de départements les écoles normales étaient dirigées par des congréganistes, parmi lesquels nous citerons les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, les Frères de Laennec, les Trinitaires de Valenciennes.

On peut donc dire que l'enseignement public a été établi par la collaboration de l'Etat et de l'Eglise. Mais cette collaboration, l'Etat l'a rejetée quand il a cru pouvoir s'en passer. Du moins, pouvait-on espérer qu'il respecterait la liberté que les constitutions successives ont garantie à tous les citoyens, et que des lois organiques avaient reconnues en 1833 et en 1850.

Ces maîtres et ces maîtresses congréganistes firent un excellent usage de la liberté qui leur fut d'abord laissée. Nous en avons pour preuve les récompenses de premier ordre qui leur furent accordées à maintes reprises, et spécialement pendant les Expositions universelles, par des jurys dans lesquels figuraient des ennemis déclarés de nos croyances. Les familles leur témoignaient une grande confiance et leur envoyaient leurs enfants en très grand nombre. Les peuples étrangers nous enviaient nos Congrégations enseignantes et les priaient d'aller chez eux organiser l'éducation populaire. Enfin, les pires anticléricaux reconnaissaient que leurs membres étaient les plus utiles propagateurs de l'influence française dans les deux mondes, en particulier en Orient et en Extrême-Orient.

On leur fit un crime de leurs succès mêmes, et parce qu'ils avaient trop bien réussi on les supprima. Au lieu de rivaliser de zèle avec eux, on trouva plus simple de se débarrasser par des lois d'exception de leur concurrence. La loi de 1902 soumit à l'autorisation gouvernementale toutes les Congrégations; et cette autorisation indispensable, le gouvernement la refusa en bloc à toutes les Congrégations enseignantes. Il alla plus loin, et finit par déclarer incapable d'enseigner tout religieux et toute religieuse, enlevant ainsi à toute une catégorie de citoyens français l'usage de l'une des libertés garanties par notre droit public.

Après la tyrannie, le vol! Beaucoup de ces Congrégations avaient des rentes assurées d'avance et le fonctionnement régulier de leurs écoles. Elles avaient élevé pour recevoir leurs élèves des bâtiments modestes dans les campagnes, magnifiques parfois dans les villes. Ces rentes et ces maisons furent

confisquées et le plus souvent attribuées à l'enseignement public qui, ainsi, profita cyniquement des dé pouilles de ses concurrents. Rien n'est plus scandaleux en ce genre que la transformation du magnifique couvent du Sacré Coeur, à Paris, en un lycée de jeunes filles!

A la suite de ces mesures injustes, l'enseignement libre fut obligé de reconstituer son personnel et de retrouver des locaux dans des conditions beaucoup plus onéreuses que par le passé. En effet, l'entretien de maîtres ou de maîtresses laïques, vivant séparément et souvent chargés de famille, exigeait des frais plus importants que celui de religieux ou de religieuses vivant en communautés et soutenus par leurs congrégations. La même tactique employée par nos gouvernements sectaires à l'égard du clergé catholique après la loi de Séparation fut appliquée par eux à l'enseignement libre survivant aux lois qui détruisaient les Congrégations. Tout fut fait pour l'affamer et le réduire à la misère.

Il fut d'abord proclamé comme principe invariable qu'aucun établissement ne pouvait recevoir aucune subvention de l'Etat, des départements ou des communes, mais ce principe ne fut appliqué qu'aux seules écoles religieuses. La ville de Marseille eut toute liberté de créer une Ecole libre de droit faisant concurrence à la Faculté de droit de l'Université d'Aix. La Ville de Paris organisa, sans rencontrer aucun obstacle, des écoles et des cours municipaux, ces subventions affluèrent à des écoles libres, mais non confessionnelles, telles que les cours de l'Association polytechnique et de l'Association philotechnique. Mais lorsqu'une ville, une commune, s'avisait de voter la moindre somme pour une école chrétienne, elle voyait ses crédits impitoyablement rayés de son budget. Même les secours votés par une commune pour permettre aux enfants de fréquenter l'école étaient refusés par les préfets si cette école était chrétienne; et, malgré la décision du Conseil d'Etat, qui déclarait ces secours légitimes, il fallut engager des procès longs et coûteux pour défendre les modestes allocations données à de pauvres enfants.

Pendant ce temps, des centaines de millions étaient votés chaque année pour l'école publique, des bâtiments somptueux s'élevaient pour elle aux frais du budget, s'ajoutant à ceux qu'elle avait confisqués à l'école libre; les traitements des maîtres officiels payés par tous les contribuables, progressaient continuellement, tandis que ceux de nos maîtres chrétiens, entretenus par les seules catholiques, restaient stationnaires, malgré l'augmentation considérable du coût de la vie. La plus large aisance régnait dans l'école publique, la misère pénétrait dans l'école libre, malgré les sacrifices souvent héroïques faits par les curés et les fidèles pour la conserver.

Est-il encore possible à un homme de bon sens, à quelque parti qu'il appartienne, mis en présence de telles constatations, de prétendre que la liberté d'enseignement existe en France, et que les catholiques en jouissent au même titre que les autres citoyens?

Jean GUIRAUD.

L'ALSACE ET LA QUESTION DES ECOLES

De la Libre Parole du 12 septembre 1919:

Plus on prolonge en Alsace, non pas de simples excursions de touristes, mais des enquêtes et des visites auprès des vrais Alsaciens, trois sentiments dont il ne voudrait jamais rien abandonner: haine de l'Allemagne, haine, en quelque sorte, pour elle-même, malgré les avantages assez nombreux que l'administration germanique avait pu leur faire apprécier; amour de la France, aimée pour elle-même, en dépit de quelques griefs que lui vaut la politique présente du Parlement et du Gouvernement français; enfin, refus absolu et déterminé d'accepter l'école neutre telle qu'elle fleurit actuellement dans le reste de la France. Chacun de ces trois sentiments est enfoncé dans leurs consciences aussi profondément que leurs sapsins, leurs hêtres et leurs chènes sont enfoncés dans le sol des forêts intactes de leurs Vosges. Aucune manipulation, aucune flatterie, aucune comparaison des services rendus et des services refusés, ne pourra ébranler soit l'un ou l'autre de ces trois fondements de leur patriotisme séculaire. Qu'on touche au troisième, les deux premiers subsisteront; mais la résistance à l'autre tentative de déracinement

retour ici, de ne plus avoir à causer, à écouter.

—Vous viendrez bien tout de même goûter à notre soupe, mademoiselle Myrto? demanda Mme Milon qui apparaissait sur le seuil, Jean pendu à sa main. On ne causera pas beaucoup, pour ne pas vous fatiguer.

—Et je ne vous demanderai pas de me dire des histoires, ajouta Jean avec une sénérosité chevaleresque. Myrto avait bien envie de refuser, mais elle n'osa, craignant de blesser les excellentes créatures qui l'avaient entourée, durant tous ces tristes jours, d'attentions affectueuses et discrètes.

Elle s'assit donc le soir à la table des Milon et pas une minute la modestie toile cirée, le couvert commun, les mets fort simples et le service fait par ses hôtesse ne lui firent regretter la table splendide, le menu délicat et le service impeccable de l'hôtel Mileza. Ici elle se sentait aimée, là-bas acceptée seulement. Et Myrto était de celles qui font passer les satisfactions du cœur infiniment au-dessus de celles du bien-être et des raffinement d'élégance.

Quelques jours plus tard, un billet de la comtesse Zolanyi l'informait que le prince Mileza acceptait

de dénaturation n'en sera ni moins obstinée, ni moins vive, ni moins solidement organisée. Elle sera d'autant plus que les Alsaciens ne connaissent pas beaucoup de nuances ou s'en défient systématiquement.

Intransigeants, ils ne sont pas intolérants, encore moins. Ils sont même largement accommodants, mais toujours à la condition que les trois parties de leur commun patrioisme soient pour eux comme une réserve intangible et inaliénable.

Certes ils tiennent énergiquement au régime actuel de leurs églises et de leur clergé. Si on leur enlève la jouissance de leurs presbytères, si on essaie de tarir la source du recrutement sacerdotal, si on met leurs prêtres hors d'état de poursuivre eux-mêmes, comme ils le font encore, à la dignité du culte, et à la prospérité de leurs oeuvres, ce sera pour eux un deuil immense: ce sera enfin — et je m'en suis bien assuré — tout simplement, pour la foi de leurs compatriotes adultes, un véritable triomphe victorieux résister. Ce qui les inquiète et les préoccupe infiniment plus, c'est la conscience religieuse de leurs enfants. Ils ne toléreront jamais qu'on la réforme ou qu'on leur interdise de la former suivant les convictions précises de leurs familles.

Pai déjà rappelé comment catholiques, protestants et juifs, vivaient ici en paix, même au point de vue religieux. Pourquoi? Parce que chaque culte est maître chez lui, maître de ses enfants, maître de ses écoles, maître de leur sentiment national. "Nous vous avons donné, leur disent les Allemands, des écoles où chacune de vos religions respectives était respectée, favorisée même." — "En effet, répondaient les Alsaciens, mais elles ne sont pas françaises, et nous voulons qu'elles le soient." Vous nous offrez, diront-ils, des écoles françaises, elles seront des bienvenues, mais, nous, catholiques, nous entendons qu'elles soient également catholiques de même que les protestants et les juifs voulaient avoir et avaient des écoles juives ou protestantes. Le résultat de cette sécurité assurée aux uns comme aux autres, était quelque chose de plus que la tolérance et même que le respect plus ou moins défiant. On n'assure, par exemple, que les servantes catholiques n'ont rien à redouter en allant dans une famille israélite ou luthérienne. On ne leur donnera pas seulement des facilités pour aller remplir leurs devoirs religieux, on les exhortera, s'il le faut, à y demeurer fidèles.

Voici, d'autre part, ce qu'on me racontait dans la ville de Saverne, si célèbre par sa résistance aux insolences de ses officiers. Saverne possède un riche hôpital, tenu par des religieuses, filles de la Charité, c'est-à-dire formant une branche alsacienne de la communauté de Saint-Vincent-de-Paul. Au cours de la guerre, on annonça tout à coup, l'arrivée d'une quantité considérable de blessés. Les Soeurs, ne se trouvant pas assez nombreuses, craignant qu'on ne leur envoyât des dames allemandes de la Croix-Rouge. Pour éviter un tel contact, elles allèrent bien vite en ville et de porte en porte, pour y réclamer des françaises, qu'elles fussent catholiques, juives ou protestantes: elles assurèrent ainsi le service et toutes firent, les unes à côté des autres, leurs preuves de patriotisme français et de charité pour les blessés et les malades.

Les partisanes de l'école neutre et ceux qui la redoutent se disent bien entre eux: "Quand nos compatriotes d'un autre culte tenaient à leurs écoles séparées comme nous, nous tenons aux nôtres, ils avaient bien le désir de ne pas laisser confondre leurs propres croyances dans un indifférentisme universel; mais ils tenaient encore plus à ne pas laisser confondre leurs enfants avec les petits Allemands."

Un peu rassurés sur ce dernier point qu'ils tenaient presque tous bien à cœur, il faut le reconnaître, ne passeront-ils pas plus aisément sur le mélange des confessions? Ne se diront-ils pas qu'ils n'ont pas beaucoup à y perdre? Et, en effet, ils auraient, c'est l'évidence même, beaucoup moins de sacrifices à faire ou à laisser faire que les catholiques. C'est là chez ces derniers, que l'on constate, un léger sujet d'inquiétude. Cependant, la tradition est trop fortement ancrée dans toutes les habitudes alsaciennes. Si tous n'ont pas la même religion, tous ou presque tous, estiment qu'il est bon d'en avoir une. Enfin, n'oublions pas à quel point la majorité catholique est décisive (90 ou 95 pour 100). De ce côté, la résistance à l'école neutre, sera certainement insurmontable. Qu'on ouvre des écoles sans Dieu à ceux dont les familles déclarent en vouloir, soit! Le droit

des autres familles au respect de leurs volontés n'en sera que plus indubitablement dû et plus impérieusement réclamé.

Quant à prétendre qu'une telle distinction et une telle autonomie des écoles confessionnelles nuiraient au sentiment national et à l'unité de la patrie française, ce serait là une de ces plaisanteries dont nos compatriotes du Rhin français se chargeraient de faire amplement ressortir le mauvais goût et la puérité.

En tout cas, le Gouvernement qui prétend passer outre verra ce que c'est qu'une population qui sait ce qu'elle veut aussi fortement qu'elle sait ce qu'elle ne veut pas.

Henri JOLY,
de l'Institut.

PETIT CARNET

RECEPTION — M. Ste-Angèle-de-Merici, 24. — M. et Mme A. Kirallah, marchand général de Ste-Angèle, ont donné une jolie réception, dimanche dernier. Il y eut dîner suivi d'un concert organisé par Mme E. Cullen, pour fêter le retour d'un voyage de noces de M. J.-W. Kirallah, marchand général de Ste-Gabriel-de-Rimouski, qui a épousé récemment Mlle Marie-Louise Bérubé, institutrice de Ste-Flavie.

On remarquait parmi les nombreux convives M. Odilon Banville, Mme Banville et Mlle Marie-Anna et Alphonse Banville, M. et Mme Maximin Soucis et Mlle Florentine, Mme E. Cullen et Mlle Jeanne Cullen, Mlle Dumas, libraire, Mont-Joli; M. Charles Desrochers, industriel, Mme et Mlle Emerilda et Evildia Desrochers, M. Thomas Rioux, Mlle Rose Poirier, M. Charles Farrah, marchand, New-Castle; M. W. Aboussaff, marchand, Val-Brillant; M. N. Kirallah, marchand, St-Gabriel; M. E. Kouri, Geo. Kouri, Michel Toutou, marchands, Price; M. et Mme E. Levesque, M. et Mme J. Boucher, M. et Mme A. Bérubé, M. Oscar Marois, industriel, St-Gabriel; M. O. Lavoie, M. J.-E. Bérubé, mesureur de bois, Mont-Joli; M. J. E. Morisset, industriel, et Mme Morisset, Mlle S. Smith, M. et Mme John Smith, Mme A. Peltier.

Au dîner les tables furent servies par Mlle Desrochers et Poirier et Mme A. Kirallah. Il y eut ensuite chant et musique.

M. Oscar Marois accomplissait les fonctions de carpon d'honneur avec Mlle Rose Poirier comme demoiselle d'honneur.

VIVRE SANS BIÈRE

New-York, 24 (Service de la Presse associée). — M. William H. Frank, le riche brasseur et ancien maire de Poughkeepsie, prétend qu'une vie sans bière est insupportable, de sorte qu'il a décidé d'aller vivre en Suisse afin d'échapper à la loi de prohibition.

Le millionnaire a disposé d'un bon nombre de ses propriétés et a conclu l'achat d'une maison à Lucerne.

"Pourquoi demeurer ici? dit-il. Mes affaires sont maintenant ruinées et en Suisse l'on peut obtenir de la bière comme nous le pouvions ici avant la guerre."

BRIQUETIERS MAÇONS ET PLATRIERS

La Fédération Canadienne des Briquetiers, Maçons et Plâtriers du Canada dont l'union des Briquetiers incorporée de Montréal fait partie, vient de se donner un organisateur. M. David Giroux a été nommé à ce poste par l'exécutif.

M. David Giroux part pour les provinces maritimes et visitera plusieurs villes d'Ontario qui ont déjà manifesté le désir de faire partie de cette Fédération.

L'organisateur aura son bureau au Temple du Travail de 9 à 10 h. du matin et de 5 à 6 h. de l'après-midi; le soir, à sa résidence, 1336, rue St-Denis, de 7 h. à 8 h. 30.

INSOUMIS EN COUR

Mont-Joli, 24. — Huit conscrits insoumis ont comparu l'autre jour devant un juge d'instruction, un seul du nom de Michaud s'est dit coupable. La sentence a été remise au 16 octobre prochain ainsi que les sept autres causes.

AU PALAIS

LA VILLE PORTÉ PLUSIEURS CAUSES EN APPEL. — MARIAGE ANNULÉ PARCE QUE CLANDESTIN.

La ville de Montréal a portée en appel la décision du juge Allard rendue le 22 mai 1919 et condamnant la ville à payer à Léo Chevalier la somme de \$1,350 pour l'indemniser de la dépréciation immobilière causée par le changement du niveau de la rue Hogan.

La ville conteste en Cour d'appel le jugement du juge Weir qui a accordé à Anna Gray \$1,100 pour accident arrivé sur un trottoir de la rue Notre-Dame. La ville allègue que l'état de la chaussée n'a pas été la cause de la chute de la demoiselle.

La compagnie du Grand-Tronc conteste l'impôt de \$4,000 d'indemnité à Léandre Ladouceur, un de ses employés.

La clandestinité est une cause de nullité du mariage pourvu qu'on en demande l'annulation au tribunal dans les six mois qui suivent le mariage; un mariage est considéré clandestin quand les époux sont des mineurs ou quand une des parties est mineure et n'a pas obtenu le consentement de ses parents. Le juge Goderre se basant sur ces raisons a rendu un jugement qui annule le mariage d'Estas de Handakes et de Béatrice Tvo. La requête a été faite par le père de l'époux. Le mariage a eu lieu devant un prêtre grec. Il n'a pas eu d'opposition à la requête que le juge Goderre a accordée. Me Lavery occupait pour le demandeur.

Un manteau étonnant

C'est la description qui nous en a été donnée; et quand nous l'avons vu, nous avons du reconnaître que c'était la vérité.

On dirait en le voyant un manteau de phoque de l'Hudson. Il est réellement en peluche esquimette "Salt" — peluche, vous le savez, de qualité exceptionnelle — et il a un très grand collet et larges manchettes en opposum.

Genre mante avec manches ordinaires. Ceinture en avant liée en ceinturon. Magnifique doublure en soie de nuance dorée. Un manteau superbe... 150.00

Un autre manteau, d'un modèle un peu différent, est celui en beau "silvertone" d'un gris tranquille. Légèrement gondolé sur les côtés, grandes manches genre dolman, et collet transformable. Doublure en satin de fantaisie. C'est un bon et joli manteau, uni et confortable... 89.75

Justement ce qu'il vous faut pour glisser par-dessus un costume, pour éviter la froide bise de ces jours d'automne. En même temps de très jolis manteaux. Confectionnés en tissu croisé de qualité excellente en un mélange automne foncé sur lequel on ne verra pas la poussière. Devant croisé, ceinture en avant et sur les côtés, collet genre écharpe, mi-doublés de satin... 59.75

Manteaux pour l'automobile

Imperméables

Nous venons de recevoir un envoi d'imperméables, variant de... 10.98 à 27.75

Goodwin—Au premier.

De nouveaux habits pour des vieux

C'est ce à quoi équivaut le résultat du nettoyage ou de la teinture de vos vêtements de l'an dernier si vous le faites faire par la Buanderie Toilet. Essayez-les et vous serez agréablement surpris de l'effet.

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous témoignons à votre convenance"

NOUVELLES FOURRURES AUX ANCIENS PRIX

Renard — Ayant eu la bonne fortune de faire de gros achats avant la hausse, nous sommes capables d'offrir des valeurs exceptionnelles — des nouveaux modèles aux anciens prix. Nous conseillons aux acheteurs de venir faire leur choix de bonne heure.

Lynx — Vison — "Canéo", chic effet de tour de cou, tel qu'illustré... \$60.

Loup — Belles parures, nuances de noir, taupe, yukon... \$49.

Hudson Seal — Très élégants nouveaux modèles, convenables pour toutes les occasions, à partir de \$18.

CUMMINGS & CUMMINGS

Rues St-Paul et St-Sulpice
(En arrière de l'église Notre-Dame) MONTREAL

GRANDS MAGASINS GOODWIN



Un manteau étonnant

C'est la description qui nous en a été donnée; et quand nous l'avons vu, nous avons du reconnaître que c'était la vérité.

On dirait en le voyant un manteau de phoque de l'Hudson. Il est réellement en peluche esquimette "Salt" — peluche, vous le savez, de qualité exceptionnelle — et il a un très grand collet et larges manchettes en opposum.

Genre mante avec manches ordinaires. Ceinture en avant liée en ceinturon. Magnifique doublure en soie de nuance dorée. Un manteau superbe... 150.00

Un autre manteau, d'un modèle un peu différent, est celui en beau "silvertone" d'un gris tranquille. Légèrement gondolé sur les côtés, grandes manches genre dolman, et collet transformable. Doublure en satin de fantaisie. C'est un bon et joli manteau, uni et confortable... 89.75

Manteaux pour l'automobile

Imperméables

Nous venons de recevoir un envoi d'imperméables, variant de... 10.98 à 27.75

Goodwin—Au premier.

De nouveaux habits pour des vieux

C'est ce à quoi équivaut le résultat du nettoyage ou de la teinture de vos vêtements de l'an dernier si vous le faites faire par la Buanderie Toilet. Essayez-les et vous serez agréablement surpris de l'effet.

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous témoignons à votre convenance"

NOUVELLES FOURRURES AUX ANCIENS PRIX

Renard — Ayant eu la bonne fortune de faire de gros achats avant la hausse, nous sommes capables d'offrir des valeurs exceptionnelles — des nouveaux modèles aux anciens prix. Nous conseillons aux acheteurs de venir faire leur choix de bonne heure.

Lynx — Vison — "Canéo", chic effet de tour de cou, tel qu'illustré... \$60.

Loup — Belles parures, nuances de noir, taupe, yukon... \$49.

Hudson Seal — Très élégants nouveaux modèles, convenables pour toutes les occasions, à partir de \$18.

CUMMINGS & CUMMINGS

Rues St-Paul et St-Sulpice
(En arrière de l'église Notre-Dame) MONTREAL

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's LIMITED

TELEPHONE UPTOWN 7000

Le Journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

FEUILLETON DU DEVOIR

L'EXILÉE

Par M. DELLY

(Suite)

Pendant ce temps, la voiture emportait Myrto vers la gare. Il eût paru naturel qu'une de ses cousines l'accompagnât jusque là. Mais cette idée n'était vraisemblablement pas venue à l'esprit d'aucune des jeunes comtesses. Myrto apprenait déjà qu'il existait pour elle une limite dans les regards et dans la sympathie.

Un peu d'amertume lui était demeurée de ces moments passés à l'hôtel Mileza. Pour la chasser, elle entra dans une église et pria longuement, épanchant son cœur fatigué en laissant couler doucement ses larmes. Puis, reconfortée, elle gagna son logis.

Sur le palier du quatrième étage, Albertine causait avec son fiancé qui venait de déjeuner en compa-

que sa mère s'occupait de la fille de sa cousine. Il fallait donc que la jeune fille s'appâtât aussitôt pour son départ, et prit toutes les dispositions relatives à la vente des quelques meubles qui ornaient le petit logement.

Ceux qu'elle désirait conserver trouvaient place chez une voisine qui acceptait, moyennant une faible rétribution de les garder dans une pièce inutilisée. Les autres furent vendus avantageusement par les soins de Mme Milon, à qui Myrto confia quelques souvenirs très chers mais trop encombrants pour être emportés.

—Et je soignerai bien vos fleurs, mademoiselle! dit la brave dame en étendant la main vers le bow-window, le jour où Myrto quitta définitivement le cher petit logis.

C'était, pour la jeune fille, une consolation de penser qu'elle serait remplacée ici par ses voisines, les dames Milon échangeant, à l'occasion du prochain mariage d'Albertine, leur logement pour celui-là dont les pièces étaient plus vastes.

Toutes deux, avec le petit Jean, accompagnèrent Myrto à la gare lorsqu'elle fut revenue du cimetière où elle avait été dite une dernière prière sur la tombe de sa mère. La jeune fille pleura silencieusement en se séparant de ses humbles mais

véritables amies, qui trouvaient moyen, jusqu'au dernier moment, de l'entourer d'attentions.

—Vous nous écrirez quelquefois, mademoiselle Myrto? demanda Albertine en tamponnant ses yeux gonflés.

—Oui, oh! oui! Jamais je n'oublierai combien vous avez été bonnes, toutes deux!

—Ah! si nous avions pu seulement vous conserver près de nous! soupira Mme Milon.

Le train s'ébranlait, Myrto vint bientôt disparaître ses visages amis. Et elle s'enfonça dans le coin du compartiment, en se disant qu'une nouvelle vie, pleine d'incertitudes, commençait pour elle.

La famille Zolanyi ne partant que le surlendemain, Myrto passa donc cette journée et celle du lendemain à l'hôtel Mileza. L'attitude de ses parentes se précisa telle qu'elle l'avait sentie déjà: chez la comtesse, une bienveillance un peu froide, chez Terka, une réserve polie, chez Irène, une indifférence légèrement dédaigneuse, et à certains instants tant soit peu agressive. Quant à Mitzi, elle semblait se modeler sur sa soeur aînée, et Renat, agité par la perspective du départ, avait autre chose à faire que de s'occuper de celle qu'il appelait la remplaçante

de Fraulein

Myrto comprit ainsi, dès le premier moment, qu'elle serait moralement isolée dans cette famille, et qu'il ne lui fallait pas compter trouver une amitié chez ces cousines de son âge qui ne l'acceptaient pas tout à fait comme une des leurs.

Les Zolanyi s'arrêtèrent au passage huit jours à Vienne, où la comtesse avait quelques arrangements à régler. Le prince Mileza possédait dans cette ville un palais magnifique, décoré avec le luxe le plus exquis. Mais, pas plus que dans l'hôtel de Paris, rien ne décelait ici la présence habituelle ou même accidentelle du maître. Terka, à qui Myrto fit un jour cette remarque en parcourant à sa suite les admirables salons, répondit brièvement:

—Non, le prince Mileza ne quitte plus Voracy.

Dans les rares occasions où la comtesse et ses enfants parlaient du prince, ces derniers désignaient toujours leur frère de cette façon cérémonieuse, et tous, même l'indépendant Renat, prenaient un ton où la déférence se mêlait à une sorte de crainte.

Les voyageurs arrivèrent par une belle soirée de mai à la petite gare qui desservait le château de Voracy. Deux voitures attendaient. La comtesse et ses filles montèrent dans la première, Myrto, Fraulein

Rosa et Renat dans la seconde, où prirent place aussi les femmes de chambre.

Le crépuscule tombait, Myrto ne vit que vaguement le beau paysage verdoyant qui s'étendait de chaque côté de la large route.

Tout ça est au prince Mileza... tout ça, tout ça! disait Renat en étendant la main de tous côtés, vers les forêts dont la ligne sombre barrait l'horizon. Je ne peux pas vous montrer jusqu'ou, et il vous faudra longtemps pour connaître tout. Nous irons en voiture, cela m'amusera de vous montrer... Il y a un lac si joli... Et le Danube n'est pas loin, vous verrez. Le prince Mileza a un petit yacht, où il se promène quelquefois avec Karoly.

—Qui est Karoly? demanda Myrto.

—Karoly, c'est son fils.

—Ah! le prince est marié? dit-elle avec surprise, car jamais elle n'avait entendu faire allusion à une princesse Mileza.

—Non, il ne l'est plus... et puis il l'est tout de même, répondit Renat.

(A suivre)

La Vie Sportive

Le club Cornwall fait partie des institutions de cette ville

On pleurerait là-bas samedi soir, si les Colts étaient défaits dans l'après-midi au National Doute assure qu'ils seront défaits

Avez-vous déjà visité Factory Town? Dès votre arrivée en ville, si vous avez à traiter d'affaires avec un marchand, il s'efforcera d'expliquer sa besogne le plus tôt possible, car il est anxieux de s'entretenir avec vous d'une autre chose: son club de course. Pour tout Cornwallien le club des Colts est une institution dont il s'honore, un médium d'annonce et de belle réclame pour sa ville, en un mot, ce club s'attache pour ainsi dire à l'histoire de la ville, puisque plusieurs de ses anciens joueurs ont déjà occupé le siège de premier magistrat, tels les frères Lally, les Pollock, les Carpenter, etc. Actuellement, c'est le premier magistrat de Cornwall, M. Fetterley qui préside aux destinées de ce club. C'est lui qui l'a réorganisé cette année lors d'une assemblée à laquelle tous les citoyens de Cornwall s'étaient rendus, et c'est encore lui qui occupera une loge à Maisonneuve samedi prochain, pour l'encourager à triompher. Avec un tel maire et un tel président, il est certain que les joueurs donneront le mieux de leur forme, et ce ne sera pas chose facile pour le National que de vaincre une telle combinaison.

Caron, un ami et un adversaire. Notre financier est un homme de course après ses affaires, et comme M. Fetterley nous le verrons samedi prochain au poste pour encourager ses joueurs. Cornwall aura l'avantage de deux points pour débiter dans la partie de samedi prochain, et pour peu que le National bloque dès le début les attaques furieuses du quatuor Kall-Domihue-Phelan-Fitzgerald, les "vieux" des Cornwall se brûleront vite et la vigueur des jeunes joueurs du National finira par l'emporter. Cette joue est la plus importante de toutes celles qui ont été disputées cette année dans la N. L. U. Adieu, le championnat si Cornwall est défait. Les Irlandais jubileront dans la grande estrade, les partisans du National auront la satisfaction du devoir sportif accompli et le télégraphe apportera à Cornwall une nouvelle qui fera pleurer dans bien des chaudières.

Samedi prochain! Jour de grande joie! Il faudrait une assistance nombreuse pour bien donner dans le ton de la journée! Nous l'aurons car la course a retrouvé ses amateurs. Achetons nos billets réservés à l'avance à la Palestre de la rue Cherrier.

Dimanche, la joute décisive au Shamrock

Les Indiens et le Saint-Arsène se rencontreront dimanche dans la partie finale de la Ligue de la Cité.

La série finale de la Ligue de baseball de la Cité, celle qui décidera du championnat de la Ligue du président Thibault, aura lieu dimanche au terrain des Shamrocks. Le programme de la journée comprend deux parties comme d'ordinaire, mais la principale, la plus importante, celle autour de laquelle se concentre tout l'intérêt est celle entre le Saint-Arsène et les Indiens. A l'heure actuelle, les Indiens ont cinq parties gagnées et une de perdue, et le Saint-Arsène, cinq de gagnées et deux de perdues également. Si le Saint-Arsène gagnait dimanche, il serait champion de la deuxième série. D'un autre côté, si les Indiens gagnent, ils se trouveront champions pour 1919, ayant déjà gagné la première série. Les paris se font à l'heure actuelle en faveur des Indiens qui sont favoris parce qu'ils ont remporté le championnat de la première série en battant le Saint-Arsène dans la partie décisive. Il faut aussi se rendre

compte que Malcolm Fraser est pratiquement invincible vu qu'il n'a accordé que trois coups dimanche tandis que les balles de Crevier ont été frappées plus souvent, le Saint-Henri faisant un total de huit coups. Il est certain cependant que la partie entre les deux clubs sera fort contestée et que le public sera témoins d'un spectacle enlevé. Les Indiens sont déterminés à vaincre et ils déclarent qu'ils sont prêts à parier tout l'argent qu'on voudra qu'ils remporteront les honneurs de la journée et le titre de champion. L'on se demande maintenant s'il y aura une série entre les champions des deux ligues locales pour le championnat de Montréal. Ce projet, dont il avait été question il y a quelque temps et qui n'avait pas abouti, reviendra probablement sur le tapis, et il ne serait pas surprenant de voir les champions de la Ligue de la Cité et de la Ligue Indépendante en venir aux prises dans une course de parties pour le titre.

Deux parties pour les Manhattan Giants

Samedi après-midi, les Manhattan Giants, qui ont fait partie nulle avec le Royal Canadien dimanche dernier, joueront contre le club Lachine, de la Ligue Nationale Indépendante, au terrain de Saint-Henri, situé coin des rues Rose de Lima et Workman, et dimanche ils se rencontreront avec le "Métropole", le champion de la présente saison. Comme d'habitude, la joute de dimanche aura lieu au terrain du

National, à Maisonneuve, à 3 heures.

Les Giants ont déjà fait leur marque ici. Ils ont blanchi le Saint-Arsène, de la Ligue de la Cité, une fois, au terrain du Shamrock, et dimanche dernier, à peine débarqués du train, ils se sont alignés contre le Royal Canadien avec qui ils ont fait joute nulle, et la série de parties qu'ils joueront contre les clubs de "l'Indépendante" devrait être très intéressante.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A St-Louis:

Première partie

Chicago0001201	— 5 11 1
St-Louis1000020	— 3 11 1

Martin, Vaughnet Killefer; Jacobs et Clemons.

Deuxième partie

Chicago0002000	— 2 10 2
St-Louis0302001	— 6 11 0

Hendrix et O'Farrell; Goodwin et Dillhoefer.

A Détroit:

Pittsburg2014001	— 8 14 0
Détroit0000000	— 2

Adams, Weisner et Schmidt; Okrie, Love et Stange, Manion.

A Philadelphie:

La joute Brooklyn-Philadelphie a été remise pour cause de pluie.

A Boston:

La joute Boston-New-York a été remise pour cause de pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	. . .	93	43 .684
New-York	. . .	81	51 .614
Chicago	. . .	74	62 .544
Pittsburg	. . .	70	66 .515
Brooklyn	. . .	66	69 .489
Boston	. . .	54	78 .409
St. Louis	. . .	51	82 .383
Philadelphie	. . .	49	84 .354

LIGUE AMERICAINE

A New-York:

La joute Boston-New-York a été remise à cause de pluie. Il y aura deux parties aujourd'hui.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Columbus, Ohio, 24. — Voici le sommaire détaillé des courses au trot et à l'amble disputées ici, hier après-midi.

Classe 2.15, trot. Trois épreuves. Bourse \$1,000.

Dr Nick, (Murphy)	. . .	1 1 1
King Watts, (Whitehead)	. . .	2 15 2
Dr Elmore, (Brusie)	. . .	10 2 4
Bon Watts, (Hedrick)	. . .	12 3 3
Ed. H. (Sturgeon)	. . .	3 9 6

Peter, Thornhill, Zomidotte, D. J. Burke, Will Alting, Viola Watts, Binkara, Prolly Chrome, Binode, Peter Lafayette et Tootsie ont aussi couru.

Meilleur temps: 2.00 1-4.

Classe 2.09, trot. Quatre épreuves. Bourse \$1,000.

Red Bon, (McMahon)	. . .	8 1 8 1
Oscar Watts, (Hyde)	. . .	2 2 1 2
Tommy Direct, (McDonald)	. . .	1 4 7 3
Harrod's Creek, (Engleman)	. . .	6 5 2 r.
Little Dock, (Murphy)	. . .	4 3 3 r.
Mary Magowan, Sunny Smiles, Cora Davis et Kerrigan ont aussi couru.		

Meilleur temps: 2.10 1-4.

Classe 2.17 amble. Trois reprises (non finale). Bourse \$1,000.

Dan K. (Jump-Hedrick)	. . .	2 2 1
Plucky Dillard, (Halin)	. . .	7 1 2
Abbe Bond, (Erkine)	. . .	1 8 3
College Boy, (Cares)	. . .	3 4 5
Clifford Direct, (Murphy)	. . .	8 3 4

Bonnie Hal, Six Points, Atna Moore, Sheriff Direct et Prince Pepper ont aussi couru.

Brosseau et Loughlin se battent lundi pour un pari de mille dollars

Ces deux pugilistes de marque se rencontreront au Monument National, le 29 septembre — Notre compatriote pourra-t-il triompher de nouveau du protégé de Al Lippe ?

La séance de boxe de lundi soir prochain au Monument National sous les auspices du club athlétique Regal sera la plus intéressante de la saison et cela pour plusieurs raisons. D'abord nous devons dire que les deux pugilistes aux prises dans le combat principal seront Eugène Brosseau, qui vient de remporter une éclatante victoire sur Battling Kopin, et Knockout Loughlin, de Philadelphie, qui a mis Jack Malone hors de combat, lundi soir dernier, aux États-Unis et ce qui n'est pas moins important c'est que cette rencontre est pour un pari de mille dollars chaque côté. Comme les amateurs se rappellent Al Lippe et Eugène Brosseau ont déjà fait un dépôt de deux cent cinquante dollars comme garantie de leur bonne foi pour un match retour. Lippe a déposé cet argent entre les mains de notre confrère Albert Laberge pour garantir la présence de Loughlin en cette ville tandis que Brosseau et ce fait son dépôt comme garantie qu'il ne pesera pas au delà de 158 livres le soir de la bataille. Loughlin, lors de sa première rencontre avec l'ancien champion amateur d'Amérique a prétendu ne pas être en bonne condition et a demandé à Brosseau de lui accorder une autre bataille, chose que notre com-

patriote n'a pas refusé car "Gentleman Gene" veut démontrer une fois de plus qu'il est le roi des poids-moyens et qu'il est de taille à faire mordre la poussière au protégé de Al Lippe aussi souvent que celui-ci voudra échanger des coups avec lui.

Loughlin s'est bien préparé pour cette bataille et il fera sûrement l'impossible pour éviter une nouvelle défaite et même il ambitionne davantage car c'est son intention de battre notre "Canaveu" il songe même à le mettre hors de combat. La tâche ne sera pas facile car Eugène a prouvé déjà qu'il pouvait encaisser les plus durs coups sans broncher et comme il est aujourd'hui en forme parfaite il est peu probable que l'Américain puisse réussir à envoyer le protégé d'Armand Vaillancourt au pays des rêves.

En plus de ce combat de dix rounds, qui, à lui seul, vaudra le prix d'admission, il y aura plusieurs autres batailles entre pugilistes locaux.

Comme il doit y avoir une assistance très nombreuse lundi prochain nous conseillons aux amateurs qui désirent être témoins de ce combat de retenir leurs billets d'avance en s'adressant chez Catta et Léo, au Chantecleur ou chez Milroy, angle Bleury et Ste-Catherine.

Deux rencontres pour Brosseau

La direction du club athlétique Regal vient d'annoncer qu'elle a arrangé les batailles suivantes pour Brosseau:

29 septembre — Knockout Loughlin.

13 octobre — Jeff Smith.

3 novembre — Mike O'Dowd.

L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'ouverture des cours à l'école d'enseignement supérieur pour les jeunes filles aura lieu le mardi trent septembre, à trois heures.

Sa Grandeur Mgr Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, présidera la séance. Le compte rendu des travaux de l'année académique, lu en français, par M. le chanoine Emile Chartier, secrétaire général de l'Université, et, en anglais, par le révérend père Kearney, c.s.c., sera suivi de la collation de neuf diplômes de bacheliers des arts. Les allocations seront prononcées par M. M. A. Phelan, c.r., et par Mgr le recteur.

UNE PRATIQUE DU CLUB METROPOLE

Le club Métropole, champion de la Ligue Nationale Indépendante, aura une grande pratique ce soir à 5 heures 30 au terrain du National, à Maisonneuve, en vue de sa joute de dimanche prochain contre les nègres du Manhattan Giants.

Tous les joueurs du géant Bélanger sont priés d'être présents.

AUX RAQUETTEURS DU RICHMOND

L'assemblée annuelle de la section de raquette du club Richmond aura lieu ce soir à 8 heures 30 aux salles du club. Les rapports de l'année écoulée seront présentés à cette réunion et l'on fera aussi le choix des officiers pour la prochaine saison. Il est du devoir de tous les membres d'être présents à cette importante assemblée.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

UN NOUVEAU CERCLE A SHERBROOKE

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce à Sherbrooke depuis le dimanche, 21 septembre. Ce jour-là, trois délégués du comité général de l'Association, MM. J. A. Bernier, président général, et H. Spedding, président du cercle de Montréal, ainsi que l'aumônier général, le R. P. Georges Lebel, s.j., répondirent à l'invitation des voyageurs de commerce de Sherbrooke, désireux de s'organiser en cercle. M. Veneslas Gonest, marchand, à qui est dû l'initiative de ce mouvement, présida l'assemblée.

Après quelques paroles de bienvenue, monsieur le curé de la cathédrale donna la parole aux délégués de Montréal. Le R. P. Lebel parla de la nécessité de l'apostolat laïque au Canada, puis exposa brièvement l'oeuvre de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, son but, ses principes, ses moyens d'action et son rapide progrès. M. J. A. Bernier démontra la nécessité et l'opportunité de fonder un cercle catholique de voyageurs de commerce à Sherbrooke, et M. Spedding fit l'éloge des retraites fermées qui ont transformé les voyageurs et en ont fait des apôtres.

Puis l'on décida de fonder un cercle. Vingt-trois voyageurs signèrent leur formule d'adhésion à l'Association et un nouveau cercle. M. W. Gonest se fit un honneur de devenir membre bienfaiteur du cercle des voyageurs de Sherbrooke, en les gratifiant d'une somme de \$100.00. Les élections des officiers donnèrent le résultat suivant: président, M. P. E. Bélanger, 4, rue London; vice-président, M. Damien Moreau, 51, rue Feul; secrétaire-archiviste, M. Horace Roy, 39 1-2, rue Murray; secrétaire-corréspondant, M. Louis Godere, 19, rue Sanborn; assistant-secrétaire, M. J. E. David, 53, rue Gillespie; trésorier, M. G. H. Deneault, 26, rue Gordon; bibliothécaire, M. O. E. Thibeault, 59, rue Laurier assista-

LES COURSES

L'ENQUETE EST OUVERTE

LE COMMISSAIRE RUTHERFORD A COMMENCE HIER A ENQUETER SUR LES COURSES DE CHEVAUX ET LES PARIS QUELLES ENTRAINENT. — LE CHOIX DE L'ENQUETEUR SUSCITE DE LA DESAPPROBATION.

(Service de la Presse associée) Ottawa, 24. — Le commissaire Rutherford a commencé hier, son enquête sur les courses de chevaux et sur le pari mutuel. Très peu de personnes assistaient à l'enquête qui se tenait dans la salle de la Commission des chemins de fer. Une partie de la matinée a été employée par les avocats du "Social Service Council of Canada" et de la "Canadian Racing Association". M. W. E. Ranay, l'avocat du "Social Service Council", a lu une lettre que le comité de législation de cette organisation a écrite à M. Borden pour protester contre la nomination de M. Rutherford comme commissaire dans cette enquête. M. Rutherford, dit la lettre, s'est présenté en 1910 devant le comité de la Chambre des Communes pour défendre les intérêts des organisateurs de courses. C'est pourquoi la lettre ajoutée que M. Rutherford doit être prévenu en faisant cette enquête. M. Ranay dit que ses clients ne s'opposent pas aux courses de chevaux, mais seulement aux paris sur les courses de chevaux et aux jeux de hasard qui fonctionnent sur le terrain des courses. Il est d'avis que l'amendement fait au code criminel en 1910 permettant les paris sur les courses de chevaux a été obtenu par des gens qui voulaient en profiter, aux dépens du public.

M. McCarthy a fait connaître aux commissaires tous les faits qui se rapportent aux courses qui sont organisées par la "Canadian Racing Association". Un grand nombre de témoins ont déclaré que les courses, notamment au Parc Connaught, n'avaient aucun caractère sérieux.

M. E. Ranay, de Toronto, qui représentait le "Social Service Council", a dit que l'Association qu'il représente n'est pas opposée aux courses parce que c'est un sport en lui-même comme tout autre sport, mais ce que le code criminel puni et ce que l'Association réprime, ce sont les paris commerciaux. M. Ranay a critiqué l'amendement qui a été fait au code criminel en 1910 pour favoriser les paris sur les terrains de courses.

Le sénateur Belcourt, président du "Connaught Jockey Club", a été le premier témoin appelé par M. McCarthy. Le sénateur Belcourt a succédé à M. H. E. McGiverin, en 1914. Il a accepté la présidence avec l'entente que le pari mutuel

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET
Extrait de Malt
DOW
The National Breweries Limited, Montreal.

LOEW'S
WM. S. HART dans "Wagon Tracks" Jusqu'où le conduisent-elles? Il ne le sut jamais, mais les suivit.
"THE DENTIST" Une comédie de la douleur.
NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW
Vaudeville merveilleux HOBY ET FISHER dans "Partners"
Quatre autres actes comiques.
Rep. continuelles: 1 à 11 h. du soir. Après-midi: 10h, 15h; soirées, 25h, 35h. Samedis, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

THEATRE SAINT-DENIS
HANLON ET ARTHUR 4 autres actes de vaudeville
MARION DAVIES "Marions Marie"

PACIFIQUE CANADIEN

Des changements dans le service des trains de voyageurs seront effectués le DIMANCHE, 28 SEPT. 1919.

Pour renseignements s'adresser aux agents des billets.

MONUMENT NATIONAL

MARDI, 30 SEPTEMBRE — FAUST —
Madame Thibault; Marguerite, Ulysse Paquin; Maphisto. Billets en vente chez Archambault et Lindsay.

Provinces de Québec, Cour Supérieure

No 4614.
Joseph Napoléon Pallier, Demandeur, vs François Xavier Pallier, Défendeur.

LICITATION

Avis est donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, siégeant à Montréal, dans le district de Montréal, le vingtième jour du mois de septembre 1919, dans une cause dans laquelle Joseph Napoléon Pallier, des cité et district de Montréal, comptable, est demandeur, et François Xavier Pallier, du même lieu, repasseur, est défendeur, ordonnant la licitation d'un certain immeuble désigné comme suit, savoir: Un emplacement ayant front à la rue Notre-Dame ouest, de la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent dix-huit (No 618) des plan et livre de renvoi officiels de la Municipalité de la paroisse de Montréal, avec une maison et autres bâtisses y érigées, et avec droit de passage dans la ruelle ou passage à la profondeur du dit emplacement.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre 1919, Cour tenante, dans la salle d'audience du palais de justice, à Montréal, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de la dite Cour; et que toutes oppositions afin d'annuler, afin de charges ou afin de distraire à la dite licitation, devront être déposées au greffe du protonotaire de la dite Cour au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication, et que toutes oppositions afin de conserver devront être déposées dans les six jours après l'adjudication, et à défaut par les parties de déposer les dites oppositions dans les délais prescrits par le présent, elles seront forcloses du droit de le faire.

Montréal, 22 septembre 1919.
MARTINEAU ET JODOIN, Procureurs du demandeur.

LA BIÈRE MOLSON

PREMIERE EN QUALITE ET EN POPULARITE

Lorsqu'un homme s'en va chez l'épicier pour avoir quelque chose de bon à boire, il ne commande pas "une douzaine de bouteilles de bière". Il dit: "Envoyez-moi une douzaine de bouteilles de bière MOLSON". Il veut avoir ce qu'il y a de mieux.

Aujourd'hui comme durant toutes les années depuis 1786, l'ale Molson est la préférée du monde, parce qu'elle a la qualité et le goût que le monde aime mieux.

C'est un breuvage entièrement satisfaisant, pur, riche, crémeux, arrivé à pleine maturité, et on ne peut plus délicieux.

Faites bien attention de demander la bière MOLSON.

ETATS-UNIS

AMÉLIORATION OU GRÈVE

SI LES MINEURS UNIS D'AMÉRIQUE N'OBTIENNENT PAS AU 1er NOVEMBRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SALAIRES QU'ILS RECLAMENT, ILS PROCLAMERONT LE CHÔmage GENERAL.

Cleveland, 24 (Service de la Presse associée). — Augmentation de 60 p.c. de tous les salaires des mineurs, journée de six heures de travail sous terre et semaine de cinq jours, salaire et demi pour travail supplémentaire les dimanches et les jours de fête, améliorations des conditions de travail, telles sont les conditions adoptées hier après-midi à la convention des mineurs unis d'Amérique. La convention s'est ensuite ajournée pour attendre le résultat de la conférence conjointe sur la question des salaires qui s'ouvre à Buffalo jeudi. Si les résultats sont satisfaisants et si patrons et mineurs s'entendent, la convention aura une séance à Indianapolis pour accepter l'échelle des salaires ou la rejeter suivant le cas. Si l'entente ne peut devenir en force le premier novembre, une grève générale de tous les travailleurs des mines de charbon américaines sera automatiquement déclenchée. La grève pourra s'étendre aux mines canadiennes si l'exécutif de l'Internationale et les représentants des mineurs du Canada le jugent à propos.

Les mineurs se sont fort intéressés à la question salariale pour faire face au coût montant de la vie, mais ils se sont aussi intéressés au besoin d'avoir de l'ouvrage durant toute l'année. Pour cette fin ils ont décidé qu'il fallait réduire la semaine à 30 heures de travail et demander l'abolition des deux équipes de mineurs. Bien que la demande paraisse exorbitante au point de vue des heures de travail, les mineurs avaient la journée de neuf et de neuf heures et demie parfois sous terre. Non seulement les mineurs dans le cas présent ne se contentent pas de la journée de huit heures, mais ils réclament six heures de travail. Le président Lewis s'est déclaré confiant. Mineurs et patrons vont en venir à une entente à Buffalo, ad-11 dit. Sinon, a continué le président, les opérations bouleverseront l'équilibre économique du pays. Les mineurs ont montré leur bonne foi et leur loyauté envers le pays en se libérant de toutes les responsabilités en vertu de l'entente des salaires de Washington. Ils ont enduré le prix de la vie et maintenant ils ont confiance que le public reconnaîtra le bien-fondé de leurs demandes et y défèrera car les mineurs constituent une industrie vitale et dont tout le pays dépend.

Le rapport des salaires a été adopté sans changement après un court débat. Toutes les objections ont été sur le fait que les délégués auront le temps d'admettre d'autres clauses d'entente avant qu'il en soit en force. C'est Frank Farrington qui a présenté le rapport. Il comporte une augmentation brute de 60 p.c. pour toutes les classes de mineurs, et les conditions énumérées ci-dessus. Les officiers de l'Internationale ont insisté sur la nécessité de déclarer la grève générale des mineurs le premier novembre, si ces conditions ne sont pas adoptées. Nulle entente de la conférence de Buffalo ne sera valable avant d'avoir été adoptée et ratifiée par la convention d'Indianapolis. Alors cette convention reconvoquée définira leur ligne de conduite à certaines mines où des dehors auxquels les conditions actuelles ne serviront de base. Le rapport en outre demande l'abolition du régime de deux équipes de travailleurs hors le cas de nécessité pour la ventilation des mines ou la mise en opération de nouvelles galeries. Il demande que l'on punisse le mineur qui se mettra en grève contre les dispositions de l'entente. Les griefs des mineurs qui pourront être vidés par la constitution locale seront envoyés devant les conseils de districts.

Tous les contrats des mines sont déclarés expirant le 1er novembre. Les règlements par section seront permis et les nouveaux contrats devront durer concurremment deux ans dans tous les districts miniers. Les ententes des mines extérieures seront rétroactives et prendront effet à partir du jour où l'entente pour le district central sera venue en vigueur. Le rapport propose l'acceptation des demandes faites par les mineurs d'anthracite dans leur convention des trois Etats de Wilkesbarre, en août. Cette convention demande l'appui de toute l'organisation des mineurs pour obtenir ce qu'elle demande.

LE CONGRÈS Y MET LA MAIN

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINS DECIDENT DE NE PAS SE DÉSIGNIFIER DE LA GRÈVE DES MÉTALLURGISTES — UN COMITÉ D'ENQUÊTE SERA INSTITUÉ.

(Service de la Presse Associée). — Washington, 24. — Le congrès est intervenu dans la grève des métallurgistes en donnant instruction au comité du travail au sénat de faire une enquête pour voir si la situation ne pourrait être améliorée par l'intervention fédérale. L'enquête va commencer jeudi, alors que les représentants des grévistes seront entendus. Le représentant "Steel Corporation", M. Gary, M. S. Gompers et d'autres personnages témoignèrent. On en a ainsi décidé sur la motion présentée par le sénateur Kenyon, républicain, de l'Iowa, président du comité de l'éducation. La résolution a été adoptée après de brefs discours sur la situation créée par la grève. Pendant que le sénat mobilisait son comité d'enquête, la Chambre des représentants applaudissait le discours du représentant Cooper, républicain, membre de la fraternité des chemins de fer. Le secrétaire de l'union des métallurgistes et d'autres chefs ouvriers qu'il accuse de fomenter la grève. Il a demandé aux travailleurs en acier de répudier la direction de chefs radicaux. Immédiatement après l'adoption de sa résolution, le sénateur Kenyon a téléphoné au juge Gary et à J. J. Fitzpatrick, président des grévistes, de comparaître devant le comité jeudi.

RETOUR AU TRAVAIL. — Martins Ferry, Ohio, 24. — Il y a des indices qu'un certain nombre de grévistes de ce district reprendront leur travail bientôt. Le "Wheeling Steel and Iron Co." a averti ses employés en grève au moyen d'affiches que ses usines rouvriraient d'ici à quelques jours en vertu d'une convention avec l'union des métallurgistes. L'usine de fer-blanc de Yorkville, qui emploie 800 personnes, fonctionne par suite d'une convention avec les employés dans le fer, dans l'acier et dans le fer-blanc, mais les autres fours à Martins et à Wheeling sont encore fermés.

VICTIMES NOUVELLES. — Buffalo, New-York, 24. — Un homme a été tué et quatre autres grièvement blessés lorsque les policiers de la Lackawanna ont tiré sur les 3,000 employés qui étaient rassemblés en avant de la porte No 3 de l'établissement. Celui qui a perdu la vie est Casimir Nazurek, âgé de 24 ans; il a été tiré à la tête. Il est mort dans l'hôpital. Mazurek était un gréviste. Il travaillait aux aciéries depuis deux mois. Un autre gréviste du nom de Maciez Buckowski a été tiré à la tempe. On désespère de lui conserver la vie.

LA TRISTE RANÇON. — Newcastle, Pensylvanie, 24. — Mme Sophia Johnson, qui a été tirée au cours d'une émeute de grévistes, hier soir, est morte à l'hôpital la nuit dernière. Douze autres personnes ont été blessées, reviennent probablement à la santé. Mme Johnson était la femme d'un gréviste.

DES BLESSÉS. — Pittsburg, Pensylvanie, 24. — Le premier désordre sérieux depuis le commencement de la grève s'est produit hier soir alors qu'un homme a été grièvement blessé de même qu'un officier et plusieurs autres. Les accidents se sont produits dans le quartier des usines Lawrence.

CHOC MEURTRIER. — Farrell, Pensylvanie, 24. — Au cours d'une bagarre un homme a été tué et cinq ont été blessés hier soir. Le désordre s'est produit lorsque les troupes fédérales ont tenté de disperser un groupe de grévistes et de leurs quelques minutes. Les soldats ont reçu des projectiles lorsqu'ils sont venus pour disperser les grévistes. En dernier lieu, quelques grévistes ont tiré sur les soldats et ces derniers ont reçu l'ordre de tirer à leur tour. Ces coups de feu ont tué un gréviste et en ont blessé plusieurs.

CHACUN SE VANTE. — Pittsburg, 24. — Patrons et grévistes continuent à donner des rap-

ITALIE

L'ETAT AVAIT ETE PREvenu

UN JOURNAL ITALIEN PRETEND QUE D'ANNUNZIO AVAIT FAIT PART AU GOUVERNEMENT DE SON PAYS DU PROJET AUDACIEUX QU'IL DEVAIT REALISER. — REPONSE DE NITTI.

(Service de la Presse associée). — Washington, 24. — Le gouvernement italien aurait été mis au courant, depuis juillet, des projets du lieutenant-colonel Gabriele D'Annunzio au sujet de Fiume, raconte l'"Avanti", journal socialiste italien, dont des extraits viennent d'être publiés dans l'agence officielle du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. L'"Avanti" écrit: "Au commencement de juillet, immédiatement après la grande manifestation et les attaques de la presse contre M. Nitti, Gabriele D'Annunzio a envoyé un de ses plus fidèles amis auprès du premier ministre pour lui dire que lui, Gabriele D'Annunzio, était prêt à venir à une entente avec lui, mais qu'il demandait de faire, sous ses propres responsabilités, la démarche au sujet de laquelle le gouvernement avait déjà été averti et qu'il essayait d'empêcher, en avertissant les plus actifs de ses députés de la conséquence de leurs actes."

"Le premier ministre Nitti lui a répondu que les conséquences politiques, économiques et militaires d'une telle entreprise seraient très sérieuses. Il l'a averti que, tout en appréciant ses sentiments de patriotisme, il donnerait l'ordre de la faire arrêter s'il tentait une pareille aventure. "Le gouvernement savait que les complices de D'Annunzio étaient un amiral et deux généraux qui se trouvaient actuellement à Fiume et il fut forcé de les retirer de leurs postes. "En dépit de tout cela, D'Annunzio a accompli son projet bien difficile à comprendre quand on se rappelle que l'expédition a été organisée et exécutée dans la zone de guerre qui se trouve sous le contrôle immédiat des quartiers-généraux. Les Alliés ont été mis au courant des activités de l'amiral et des deux généraux mentionnés plus haut. Tout cela a exercé une très grande influence sur le résultat défavorable à l'Italie, lors de l'enquête interalliée tenue à Fiume."

LES SOCIALISTES RECLAMENT FUMME. — Rome, 24. — Léonidas Bissolati Bergamaschi, chef des socialistes réformés et ancien ministre de l'aide militaire et des pensions de guerre, a fait un vigoureux appel en faveur de la reddition de Fiume au congrès des socialistes italiens. "La fin de la guerre, leur a-t-il déclaré, aurait dû amener la reddition à tous les pays de ce qui leur appartenait. Cet espoir a gagné la guerre; il a ranimé les paysans et les ouvriers pour les transformer en soldats et les précipiter dans les tranchées. Il a rendu possible, après le désastre de Caporetto, le rétablissement de l'armée et l'accomplissement d'exploits prodigieux au mont Grappa et sur la Piave. "Ainsi doit-on envisager le problème de la paix. Nous aurions dû le résoudre selon l'esprit de justice, en poursuivant le même idéal pour lequel on a combattu et remporté la victoire, ayant comme objectif primordial la société des Nations à laquelle la victoire a été donnée. Le nouveau ministre des Finances n'aura probablement pas de difficulté à se faire élire dans Kingston. "Un partisan du premier ministre Learst a dit aujourd'hui que le gouvernement gagnera 70 sièges sur 100. Les cultivateurs viendront ensuite et le parti libéral viendra en troisième lieu. "M. A. K. McLean, présentera jeudi ou vendredi le bill de Révision du service civil. Il est probable que ce bill soulèvera un débat intéressant.

FOUGUEUX APPEL DU POETE-AVIATEUR. — Rome, 24. — Dans une proclamation lancée à Venise, Gabriele D'Annunzio déclare: "Si vous ne vous soulevez point, si vous ne renversez pas le gouvernement qui vous déshonore, vous n'êtes pas dignes de vous appeler Italiens. "La "Tribuna" stigmatise fortement la tentative de D'Annunzio d'inciter le peuple à la révolte, disant qu'elle est condamnée même par les partisans de D'Annunzio. "Dans un appel envoyé à Trieste, D'Annunzio dit: "Nous sommes résolus à rester à Fiume contre toute opposition; résolu à empêcher de faire dans les rues, à être enterrés sous les ruines de la ville, à être brûlés vivants dans nos maisons en flammes, faisant face à la mort la plus cruelle par un sourire. Par conséquent, nous sommes invincibles."

LA CONFERENCE DE LA PAIX EST INQUIETE. — Paris, 24. — Les événements qui se précipitent à Fiume entraînent des difficultés peu faciles à résoudre; et les membres de la conférence craignent la propagation des troubles dans d'autres villes de la côte de la Dalmatie. On craint que la contagion ne gagne Zara, Cattaro et autres ports peuplés d'Italiens et de Yougo-Slaves. "La délégation yougo-slave demeure très inquiète et appréhende les perspectives d'une nouvelle guerre. Les membres de la conférence qui saluaient l'aventure de D'Annunzio comme un beau roman sans conséquence ne chantent plus de la même façon et se proposent d'offrir un compromis.

DES VIVRES POUR LA VILLE DE FUMME. — Rome, 24. — Le premier ministre Nitti a fait des arrangements avec la Croix Rouge italienne pour fournir à la population de Fiume les vivres nécessaires et diminuer ainsi les souffrances de la population.

SCOTT La montre-bracelet La montre-bracelet est éminemment pratique. Réunissant toutes les qualités d'une montre de précision et de durée, elle possède, en plus, ce cachet de distinction qui la fait apprécier de tous les vrais connaisseurs. Nous serons très heureux de faire voir à notre clientèle d'élite l'assortiment très varié autant que considérable de ces montres que nous exposons actuellement à notre magasin. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. — ET LA MAISON SCOTT EST CANADIENNE-FRANÇAISE HENRI SCOTT 479-Est rue Ste-Catherine

Vient de paraître: L'HISTOIRE DU CANADA par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand 568 pages et 22 cartes Reliée pleine toile 1.50 Franco 1.62 L'Action française Service de librairie Imm. La Sauvegarde Montréal

LES ECOLES CATHOLIQUES DU SOIR A MONTREAL, OUVRONT LEURS PORTES LE LUNDI, 29 SEPTEMBRE COURANT. Avec l'autorisation du secrétaire de la province, les écoles catholiques du soir à Montréal s'ouvriront lundi prochain, le 29 de ce mois. Ces institutions sont, trop bien connues du public pour qu'il soit nécessaire de faire leur éloge ici. Rappelons cependant à nos lecteurs qu'elles offrent une excellente occasion à tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pu s'instruire suffisamment autrefois, de perfectionner leur instruction générale, développer leur valeur personnelle et s'assurer de nouvelles chances de succès. Les matières inscrites au programme sont spécialement adaptées aux besoins des élèves: le français, l'anglais, l'arithmétique, la comptabilité et le dessin industriel. De plus, les autorités ont tout fait pour faciliter l'admission à ces écoles. L'enseignement y est donné gratuitement, même les effets classiques et la somme de cinquante sous exigée lors de l'inscription, est remise à tout élève qui assiste aux deux tiers des cours. Pour être admis à suivre les cours du soir, il faut être âgé d'au moins 14 ans et ne pas fréquenter une classe du jour. Nous conseillons donc aux jeunes gens et aux hommes d'âge mûr qui veulent compléter leur instruction de fréquenter régulièrement les écoles du soir qui s'ouvriront bientôt dans les divers quartiers de notre ville. Qu'ils n'oublient pas que l'épée des temps modernes, c'est le savoir. Nous publierons plus tard la liste des écoles où des classes seront organisées. M. DRAYTO ' CANDIDAT DANS KINGSTON (Service de la Presse associée). Ottawa, 24. — M. H. L. Drayton, ministre des finances, sera candidat dans Kingston qui a été jusqu'ici représenté par M. W. F. Nickle. Le comté de Kingston a été onctuellement représenté par sir John Macdonald. Il a été représenté par M. William Hart, avant 1911. En 1911, M. Hart a donné sa démission, et a été remplacé par M. Nickle, qui a été réélu en 1917 comme unioniste. Le nouveau ministre des Finances n'aura probablement pas de difficulté à se faire élire dans Kingston. Un partisan du premier ministre Learst a dit aujourd'hui que le gouvernement gagnera 70 sièges sur 100. Les cultivateurs viendront ensuite et le parti libéral viendra en troisième lieu. M. A. K. McLean, présentera jeudi ou vendredi le bill de Révision du service civil. Il est probable que ce bill soulèvera un débat intéressant.

LES GREVISTES S'AMUSENT. — Chicago, 24. — Dans la région de Chicago, le nombre des usines qui sont forcées de fermer leurs portes augmente. A South Chicago et à Indiana Harbor, les aciéries sont arrêtées. Les chefs ouvriers disent que 10,000 autres métallurgistes se sont mis en grève aujourd'hui. Les grévistes en profitent pour s'amuser. Les cinémas et les salles de danse font des affaires d'or. Les usines de Gary, de South Chicago, d'Indiana Harbor n'ont que quelques employés pour attiser les feux. Les chefs de la grève disent que le nombre des grévistes dans le district de Chicago s'élève à 75,000.

OUVERTURE PROCHAINE DES ECOLES DU SOIR. — LES ECOLES CATHOLIQUES DU SOIR A MONTREAL, OUVRONT LEURS PORTES LE LUNDI, 29 SEPTEMBRE COURANT. Avec l'autorisation du secrétaire de la province, les écoles catholiques du soir à Montréal s'ouvriront lundi prochain, le 29 de ce mois. Ces institutions sont, trop bien connues du public pour qu'il soit nécessaire de faire leur éloge ici. Rappelons cependant à nos lecteurs qu'elles offrent une excellente occasion à tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pu s'instruire suffisamment autrefois, de perfectionner leur instruction générale, développer leur valeur personnelle et s'assurer de nouvelles chances de succès. Les matières inscrites au programme sont spécialement adaptées aux besoins des élèves: le français, l'anglais, l'arithmétique, la comptabilité et le dessin industriel. De plus, les autorités ont tout fait pour faciliter l'admission à ces écoles. L'enseignement y est donné gratuitement, même les effets classiques et la somme de cinquante sous exigée lors de l'inscription, est remise à tout élève qui assiste aux deux tiers des cours. Pour être admis à suivre les cours du soir, il faut être âgé d'au moins 14 ans et ne pas fréquenter une classe du jour. Nous conseillons donc aux jeunes gens et aux hommes d'âge mûr qui veulent compléter leur instruction de fréquenter régulièrement les écoles du soir qui s'ouvriront bientôt dans les divers quartiers de notre ville. Qu'ils n'oublient pas que l'épée des temps modernes, c'est le savoir. Nous publierons plus tard la liste des écoles où des classes seront organisées.

SPECIAUX D'ECONOMIE. — 91 morceaux de verre taillé ou d'argenterie. Choix de bols à fruits, casseroles avec intérieur en poterie de Guernesey, pots à l'eau, boîtes contenant 6 cuillers à café, assiettes à beurre, sucriers et crémiers, 1/2 douzaine de verres, articles de marbre blanc, etc., etc. Valant jusqu'à 3.95. Pour cette vente... 1.79 Au premier. BAS de coton fini ouaté à côtes fines ou larges, pour enfants. En noir seulement. Pointures 6 à 10. Spécial... .49 Au rez-de-chaussée.

DUPLUS FRERES. — FAITES VOS ACHATS CHEZ DUPUIS ET VOUS AUREZ SATISFACTION. Menus articles. — Verrillables perles d'acier de fabrication canadienne. Prix régulier 1.50. Très spécial, 98 Broches à cheveux... 12 1/2 Broches à cheveux invisibles... 12 1/2 Broches à cheveux unies... 10 Lacs de bottines, toutes les couleurs, la paire... 15 Lacs de soie pour souliers, 30 pouces, la paire... 15 Sacoires pour bas, très économiques. Suivant la grandeur... 25 à 50 HUILE POUR MACHINES A COUDRE. Huile de première qualité pour machines à coudre. Rég. 15. Spécial... 10. Lignes déssorties de boutons de couleurs foncées seulement. Désirable pour garniture de costumes ou de manteau, 3 ou 6 par carte. Valeur régulière 29 à 59 la carte. Pour écouter 2 cartes pour... 15 Broches à friser, douz... 10 Onduleurs Duchesse... 15 Broches à onduler... 15 Broches à friser "Facile", la carte... 10 Fers à onduler Marcel... 15 Fers à friser... 10 à 25 Miroirs Vanité... 10 Epingles noires ou blanches pour dentelle, le cône... 10 Au rez-de-chaussée. JERSEYS de laine, genre bouffant sur Pépaule. Bleu marine, gris et brun. Aussi grilés de laine avec collet, teinte kaki. Grandeur 24 à 34 Rég. 2.50 et 3.00. Très spécial pour aujourd'hui 1.89 Au rez-de-chaussée. PALETOTS et complets pour collégiens. — PALETOTS demi-saison pour garçons de 3 à 8 ans. Genre Reefeer, boutons de fantaisie, ornements sur la manche. En serge irlandaise bleu marine, tout laine. 11.00 à 12.00 COMPLETS pour garçons de 3 à 8 ans. Genre Buster, fantaisie. En tweed gris uni... 5.00 En tweed bleu marine... 6.75 COMPLETS pour garçons de 12 à 17 ans. Genre Norfolk ou coupé à la taille. En serge bleu marine, tout laine. D'après la grandeur, 16.00 à 19.00 Au rez-de-chaussée. AU RAYON DES CHAUSSURES POUR HOMMES. — PRIX SPECIAUX POUR LES GARÇONNETS. BOTTINES de Box, Kip, pour garçonnetts. Forme large Blucher, semelle forte, empeigne presque sans couture. Pointures: 11 à 13 1/2 ou 1 à 5. Très spécial... 3.25 CLAQUES pour garçonnetts, Pointures 1 à 5. Valant 1.10. Prix spécial pour jeudi... .79 Pas de commandes par poste ou téléphone. Au rez-de-chaussée. EPICERIE. — Lait Klim, boîte... 15, 40, 6.65 Petits pois canadiens, tendres et sucrés, boîte... 17 Epinards ou fèves de Lima, boîte... 24 Maïs sucré en conserves, la boîte... 24 Epices mélangées pour marinades, le paquet... 10 Clous ronds ou canelle en bâton, par... 15 Epices mélangées mouluées, le paquet... 15 Moutarde brun, boîte... 10 Vinaigre blanc pour marinades, jarre d'un 1/2 gallon... 45 Vinaigre malt Wilson ou Coe-gravé, boîte... 19 Confitures aux fruits purs, marque Banner, chaudière 4 lbs... 75 Confitures Spécial, chaudière 4 livres... 95 PRODUITS DE CLARK. Fèves au lard dans la sauce aux tomates, boîte 1/2, 15, 20, 25, 35 et... 39 Sauce aux tomates de Clark, la bouteille... 18, 25, 25 et... 30 Soupes Clark, tomates, tomates, pois, céleri, julienne, bœuf ou queue de bœuf, 2 boîtes... 27 FARINES. Farine Ogilvie ou Five Roses, 7 livres... 1.65 Sue de 24 livres... 1.65 Sel de table, 2 paquets... 19 Poivre blanc, lb... 35 Allumettes silencieuses, 2 boîtes... 35 Avoine blanche roulée, 5 lbs 35 Farine de maïs jaune, 3 lbs 25 Poudre à pâte Egg-O, boîte 1 lb... 50 Café Gros, Washington, boîte 35, 75, 1.05 et... 4.00 TRES ET CAFES. The vert Japon, lb... 52 The noir extra, lb... 32 Café Mocha et Java, lb... 50 Café Gros, Washington, boîte 35, 75, 1.05 et... 4.00